



LIEU HISTORIQUE NATIONAL  
DU CANADA DE

# SIGNAL HILL

*Plan directeur*





FÉVRIER 2007

LIEU HISTORIQUE NATIONAL  
DU CANADA DE

# SIGNAL HILL

*Plan directeur*

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le directeur général de Parcs Canada, 2007.

This publication is also available in English.

*Pour de plus amples renseignements sur le plan directeur ou sur le lieu historique national du Canada de Signal Hill, s'adresser au :*

Lieu historique national du Canada de Signal Hill  
Directeur  
C.P. 1268  
St. John's (T.-N.-L.) A1C 5M9  
Canada

TÉL. : 709-772-5367  
TÉLÉC : 709-772-6302  
COURRIEL : signal.hill@pc.gc.ca

Information générale sur Parcs Canada (en Amérique du Nord) :  
1-888-773-8888

Information générale sur Parcs Canada (seulement en dehors de l'Amérique du Nord) : 1-905-426-9684  
www.pc.gc.ca

*Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada*

Parcs Canada  
Lieu historique national du Canada de Signal Hill : Plan directeur / Parcs Canada

Publié également en anglais sous le titre : Signal Hill National Historic Site of Canada: Management Plan / Parks Canada

ISBN 0-662-72828-9  
NO. DE CAT. R64-105/58-2007F

1. Lieu historique national de Signal Hill (St. John's, T.-N.-L.)—Gestion.
  2. Lieux historiques—Canada—Gestion.
  3. Lieux historiques—Terre-Neuve-et-Labrador—Gestion.
  4. Parcs nationaux—Canada—Gestion.
  5. Parcs nationaux—Terre-Neuve-et-Labrador—Gestion.
- I. Titre.

FC2164.S5P3714 2006  
971.8'1  
C2006-980289-0

**Photos de la page couverture :**

SENS HORAIRE, À PARTIR DU HAUT À GAUCHE : *Colline du Gibet*, Parcs Canada, 1998; *Positions de pièce de la batterie de la Reine*, Kevin Redmond, 2003; *Interprète militaire*, Kevin Redmond, 2003; *Tour Cabot*, Pamela Cristine, 2000; *Canon de midi*, Kevin Redmond, 2003

## Avant-propos



Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada offrent aux Canadiennes et aux Canadiens, d'un océan à l'autre, des occasions uniques d'explorer et de comprendre notre fabuleux pays. Ce sont des lieux d'apprentissage, de loisir et de plaisir, où la population canadienne peut renouer avec son passé et comprendre les forces naturelles, culturelles et sociales qui ont façonné notre pays.

Tous ces endroits, de notre plus petit parc national jusqu'à notre lieu historique national le plus visité et notre aire marine nationale de conservation la plus vaste, présentent à la population canadienne et aux visiteurs des occasions uniques d'explorer le Canada. Au cœur de l'identité canadienne, ils font partie de notre passé, de notre présent et de notre avenir. Ce sont des lieux d'apprentissage merveilleux et d'une grande beauté.

Notre gouvernement vise à assurer la conservation de tous ces lieux remarquables.

Dans l'avenir, nous voulons que ces endroits spéciaux aident la population à mieux comprendre et apprécier le Canada, tout en contribuant davantage à la santé économique de nos collectivités ainsi qu'à la vitalité de notre société.

La vision de notre gouvernement consiste à établir au Canada une culture de conservation du patrimoine, en offrant à la population canadienne des occasions exceptionnelles de faire l'expérience de son patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs constituent le fondement du nouveau plan directeur du lieu historique national du Canada de Signal Hill. Je suis très reconnaissant envers les Canadiennes et les Canadiens qui ont participé par leur réflexion à l'élaboration de ce plan. Je voudrais remercier en particulier l'équipe très dévouée de Parcs Canada de même que tous les particuliers et les organisations locales qui ont contribué à ce document, pour leur détermination, leur travail soutenu, leur esprit de collaboration et leur extraordinaire sens de la gestion du patrimoine.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai le plaisir d'approuver le plan directeur du lieu historique national du Canada de Signal Hill.

*Le ministre de l'Environnement,*

A handwritten signature in black ink that reads "John Baird".

**John Baird**



## Recommandations

*Recommandé par :*



---

**Alan Latourelle**  
*Directeur général de l'Agence  
Parcs Canada*



---

**William (Bill) Brake**  
*Directeur d'unité de gestion  
Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve, Parcs Canada*





## Résumé

Le lieu historique national du Canada (LHNC) de Signal Hill a été désigné d'importance historique nationale parce qu'« il [Signal Hill] est notablement associé à l'histoire de la défense et des communications au Canada ». Surplombant le goulet (l'accès au port de St. John's) et dominé par la tour Cabot, le lieu historique national de Signal Hill (LHNC) représente un symbole local, provincial et national. Ce lieu fait également partie de la grande famille des lieux historiques nationaux, regorgeant de ressources culturelles et d'éléments paysagers qui reflètent trois siècles de défense militaire et de communications. Le LHNC de Signal Hill comprend les terres des rives nord et sud du goulet. La rive sud, bien qu'elle soit incluse dans la désignation du lieu historique de Signal Hill, n'est pas administrée par Parcs Canada.

Le LHNC de Signal Hill est administré par l'Agence Parcs Canada à titre de composante d'un réseau national de lieux historiques. Chacun de ces lieux historiques protège et fait connaître une partie importante de l'histoire du Canada. Parcs Canada entend rehausser chez les Canadiens la connaissance, la compréhension et l'appréciation de notre patrimoine collectif en leur offrant des occasions d'apprentissage et de découverte au LHNC de Signal Hill et aux autres lieux historiques nationaux au Canada.

Le présent plan directeur, qui remplace celui qui a été élaboré en 1986, a été rédigé après consultation avec les intervenants du lieu. Il vise à réaliser le mandat de Parcs Canada par la prestation de trois éléments clés qui sont interdépendants et intégrés : la protection du patrimoine, l'éducation du public et l'expérience des visiteurs. Le présent plan directeur décrit une vision du lieu pour les quinze prochaines années : le LHNC de

Signal Hill demeurera un point d'attraction majeur du paysage culturel de St. John's et deviendra un symbole reconnu de St. John's, de Terre-Neuve-et-Labrador et du Canada. Les valeurs culturelles et historiques du lieu seront protégées et mises en valeur, et les ressources culturelles de la rive sud du goulet seront appréciées et gérées comme parties intégrantes de la commémoration de Signal Hill. Les visiteurs et les autres publics comprendront et appuieront l'importance historique nationale du lieu, notamment en le visitant et en participant aux programmes qui y sont dispensés. Les résidents de St. John's continueront de profiter du lieu tout en ayant une meilleure compréhension de son importance historique nationale. Signal Hill sera mieux intégré aux autres attractions thématiques connexes et sera considéré comme un élément incontournable de l'expérience touristique dans la région.

Le plan directeur établit pour les cinq prochaines années des orientations stratégiques de gestion que l'on peut appliquer dans le cadre de l'exploitation durable de Parcs Canada et que l'on considère comme étant sans impact significatif ou cumulatif sur les valeurs naturelles ou culturelles des lieux. De plus, le plan directeur offre un cadre pour les relations entre Parcs Canada et les personnes qui administrent les ressources culturelles de la rive sud du goulet. Les directives de gestion proposées sont destinées à assurer l'intégrité commémorative du LHNC de Signal Hill, à faciliter l'éducation du public et la diffusion externe et à offrir aux visiteurs des occasions d'expériences enrichissantes. De plus, l'Agence s'inspirera largement du présent plan directeur pour mener les activités subséquentes de planification, de mise en œuvre et de gestion.

Priorités de gestion du LHNC de Signal Hill pour les cinq prochaines années :

#### **Protection du patrimoine**

- Créer et conserver un Dossier du lieu où sont consignées les mesures et les décisions en matière de gestion qui touchent les ressources culturelles du lieu.
- Communiquer l'information relative aux points de vue stratégiques historiquement importants, exigeant leur protection et fournissant des commentaires pertinents en ce qui concerne les processus de planification municipale et d'approbation de l'aménagement.
- Formuler et utiliser les plans de conservation et d'entretien des ressources pour les ressources culturelles *in situ* qui sont administrées par Parcs Canada.
- Proposer les structures pour évaluation au Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEÉFP).
- Mener à bien l'inventaire archéologique de la région de la batterie Chain Rock, stabiliser et mettre en valeur ses ressources culturelles.
- Participer aux activités de planification et de gestion qui peuvent avoir des incidences sur le Fort Amherst et sur la rive sud du goulet.
- Offrir des possibilités de formation aux partenaires de Fort Amherst et de la rive sud de la région du goulet et partager les connaissances et les meilleures pratiques.
- Offrir des conseils techniques ou professionnels et de l'aide en ce qui concerne les ressources culturelles sur la rive sud du goulet.
- Participer à des activités en vue de comprendre et de protéger les ressources culturelles sur la rive sud du goulet en collaboration avec les partenaires de la rive sud, dans les cas où les ressources sont disponibles.

#### **Éducation du public et Engager les Canadiens**

##### *Communications en matière d'éducation*

- Moderniser le centre d'accueil, installer des panneaux d'interprétation qui reflètent les messages du lieu et qui répondent mieux aux besoins et aux attentes des visiteurs.
- Installer des panneaux d'orientation et d'introduction au lieu dans les principaux points d'entrée.
- Continuer d'élaborer et de mettre en oeuvre des programmes de diffusion externe et des programmes à l'intention des écoles, et d'améliorer le site Web de Parcs Canada.
- Continuer de cerner les besoins et les attentes des visiteurs, de superviser et d'évaluer l'efficacité de la mise en valeur du patrimoine du lieu, et ce, afin de combler les besoins des visiteurs et de réagir aux changements à mesure qu'ils surviennent.

##### *Communications relatives aux programmes et aux services*

- Essayer avant tout de veiller à ce que les partenaires de marketing de l'Agence communiquent l'importance historique nationale du lieu et à ce que les personnes qui utilisent ce lieu pour réaliser des films, des événements spéciaux et des annonces le respectent.

##### *Communications de l'Agence et engagement communautaire*

- Offrir des possibilités de formation polyvalente au personnel à partir de lieux historiquement connexes dans les domaines de l'intégrité commémorative et de la mise en valeur du patrimoine.
- Continuer d'encourager la tenue d'événements spéciaux et d'activités qui sont compatibles avec l'intégrité commémorative et qui suscitent le soutien du public.
- Maintenir les partenaires et les autres intervenants informés des progrès de

Parcs Canada relativement aux mesures prises pour la mise en œuvre du plan directeur en tenant des réunions, en faisant des présentations, en distribuant électroniquement des produits de planification ou en les affichant sur le site Web de Parcs Canada.

*Expériences offertes aux visiteurs*

- Entreprendre des recherches pour déterminer les besoins, les intérêts et les attentes des visiteurs, ainsi que les expériences qu'ils espèrent vivre.
- Mener une étude sur l'utilisation du lieu par les visiteurs afin d'étudier le taux de fréquentation, le stationnement, le nombre de visiteurs et la circulation sur le lieu.
- Mettre à jour le plan de sécurité publique du lieu.
- Entretenir les sentiers, tout en apportant des améliorations à ceux qui en ont besoin pour satisfaire aux exigences de mise en valeur du patrimoine et à celles de la sécurité publique.

*Intendance de l'environnement*

- Mettre à jour l'inventaire des ressources naturelles du lieu.
- À la lumière de l'Énoncé d'intégrité commémorative du lieu, de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles* de Parcs Canada et de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, procéder à l'évaluation et à l'examen de tout nouvel aménagement ou de toute activité opérationnelle.
- Incorporer les valeurs et les messages du patrimoine naturel dans l'expérience de mise en valeur du patrimoine du lieu, lorsque cela sera possible.



## Table des matières

|  |           |
|--|-----------|
| Avant-propos.....  | iii       |
| Recommandations.....   | v         |
| Résumé .....   | vii       |
| <b>1.0 Introduction</b>  |           |
| 1.1 But de la planification de gestion .....   | 1         |
| 1.2 Contexte.....  | 2         |
| <b>2.0 Importance du LHNC de Signal Hill dans le réseau des lieux historiques nationaux.....</b> | <b>5</b>  |
| <b>3.0 Intégrité commémorative</b>   |           |
| 3.1 Objectifs de commémoration .....   | 7         |
| 3.2 Lieu désigné.....  | 8         |
| 3.3 Message d'importance nationale .....   | 8         |
| <b>4.0 Analyse de la situation actuelle</b>  |           |
| 4.1 Protection du patrimoine.....  | 11        |
| A. Ressources culturelles à l'intérieur du secteur administré par Parcs Canada .....             | 11        |
| B. Ressources culturelles à l'extérieur du secteur administré par Parcs Canada .....             | 17        |
| 4.2 Éducation du public et Engager les Canadiens .....   | 20        |
| 4.2.1 Communications en matière d'éducation.....   | 20        |
| A. Mise en valeur du patrimoine à l'intérieur du secteur administré par Parcs Canada .....       | 20        |
| B. Mise en valeur du patrimoine à l'extérieur du secteur administré par Parcs Canada .....       | 23        |
| 4.2.2 Communications relatives aux services et aux programmes.....                               | 24        |
| 4.2.3 Communications liées à l'Agence et engagement communautaire .....                          | 25        |
| 4.3 Expériences offertes aux visiteurs .....   | 27        |
| 4.3.1 Auditoires cibles.....   | 27        |
| 4.3.2 Installations et services offerts aux visiteurs .....                                      | 28        |
| 4.4 Intendance de l'environnement.....   | 30        |
| <b>5.0 Énoncé de vision .....</b>  | <b>31</b> |
| <b>6.0 Objectifs et mesures de gestion</b>   |           |
| 6.1 Protection du patrimoine.....  | 33        |
| A. Ressources à l'intérieur du secteur administré par Parcs Canada .....                         | 33        |
| B. Ressources à l'extérieur du secteur administré par Parcs Canada.....                          | 34        |
| 6.2 Éducation du public et Engager les Canadiens .....   | 35        |
| 6.2.1 Communications en matière d'éducation .....  | 35        |
| 6.2.2 Communications relatives aux services et aux programmes .....                              | 36        |
| 6.2.3 Communications liées à l'Agence et engagement communautaire .....                          | 37        |
| 6.3 Expériences offertes aux visiteurs.....  | 39        |
| 6.4 Intendance de l'environnement.....   | 39        |

|            |  |    |
|------------|--|----|
| <b>7.0</b> | <b>Analyse des impacts et évaluation environnementale</b> .....  | 41 |
| <b>8.0</b> | <b>Stratégie de mise en œuvre</b>  |    |
|            | Calendrier de mise en œuvre du plan directeur.....   | 43 |
|            | <b>Remerciements</b> .....   | 45 |
|            | <b>Annexes</b>   |    |
|            | ANNEXE 1: Références bibliographiques choisies .....   | 47 |
|            | ANNEXE 2: Glossaire .....  | 49 |
|            | ANNEXE 3: Définitions des cotes d'état actuelles des ressources culturelles .....                          | 51 |
|            | ANNEXE 4: Résumé de l'évaluation de l'intégrité commémorative.....   | 53 |
|            | <b>Cartes</b>  |    |
|            | CARTE 1. Contexte régional.....  | 3  |
|            | CARTE 2. Carte du lieu.....  | 4  |
|            | <b>Figures</b>   |    |
|            | FIGURE 1. Lieu historique national du Canada de Signal Hill :<br>points de vue stratégiques à risques..... | 12 |

## 1.0 Introduction



La tour Cabot surplombant le goulet. *Andre Cornellier 1988*

Les lieux historiques nationaux du Canada illustrent des milliers d'années d'histoire humaine et des centaines d'années d'édification du pays, et ils font partie de l'héritage du peuple canadien. Chacun des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada possède un plan directeur qui oriente à long terme ses activités et, en tant que priorité, établit l'orientation afin d'atteindre et de préserver l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux et l'intégrité écologique des parcs nationaux. Ces plans constituent l'engagement du ministre de l'Environnement envers la population canadienne afin de protéger, de mettre en valeur et de régir de façon responsable l'utilisation de ces lieux exceptionnels.

La *Loi sur les lieux et monuments historiques* constitue l'autorité législative pour le programme des lieux historiques nationaux. Elle confère au ministre de l'Environnement l'autorité en matière de commémoration des

lieux historiques nationaux. En vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, Parcs Canada est investi de la responsabilité d'assurer l'intégrité commémorative de tous les lieux historiques nationaux que l'Agence administre, et la *Loi* prévoit l'établissement d'un plan directeur quinquennal pour chacun des lieux historiques nationaux et son dépôt devant le Parlement.

### 1.1 BUT DE LA PLANIFICATION DE GESTION

Le but des plans directeurs individuels est d'assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux et d'orienter l'application des principes et des pratiques de gestion des ressources culturelles. Tout en respectant ce premier but, il sert également à orienter les installations et les services offerts pour l'appréciation et la jouissance de chaque lieu historique national. La commémoration ne va pas sans la protection ni la

préservation, puisque, sans protection, le lieu n'existerait pas, et sans mise en valeur, on ne pourrait comprendre pourquoi il occupe une place importante dans notre histoire et revêt donc une importance pour la population canadienne.

Le présent plan directeur a été élaboré pour guider Parcs Canada et ses partenaires en matière de protection, de mise en valeur et de gestion du LHNC de Signal Hill, en tout ou en partie. L'application de ce plan protégera et préservera l'intégrité commémorative dans le secteur du lieu administré par Parcs Canada, et guidera Parcs Canada et ses partenaires pour qu'ils collaborent afin de préserver l'intégrité commémorative dans le secteur du lieu situé sur la rive sud du goulet.

Le précédent plan directeur du lieu historique national du Canada de Signal Hill a été déposé en 1986. Depuis ce temps-là, beaucoup de choses ont changé, ce qui a des répercussions sur la façon dont Parcs Canada aborde la gestion du lieu et planifie l'avenir. Parcs Canada a entrepris un processus d'examen du plan directeur, s'inspirant des principes, des pratiques et des valeurs exposés dans la *Politique sur les lieux historiques nationaux* et la *Politique sur la gestion des ressources culturelles* de Parcs Canada. L'examen a été effectué par une équipe multidisciplinaire qui possédait de l'expertise dans des domaines en rapport avec le lieu (notamment, l'architecture, l'architecture du paysage, l'histoire et l'archéologie), et qui comprenait également un représentant de l'Historic Sites Association of Newfoundland and Labrador. Ce plan directeur exprime les commentaires formulés pendant les réunions et les consultations et tirés de documents présentés par les partenaires, la population et les principaux intervenants.

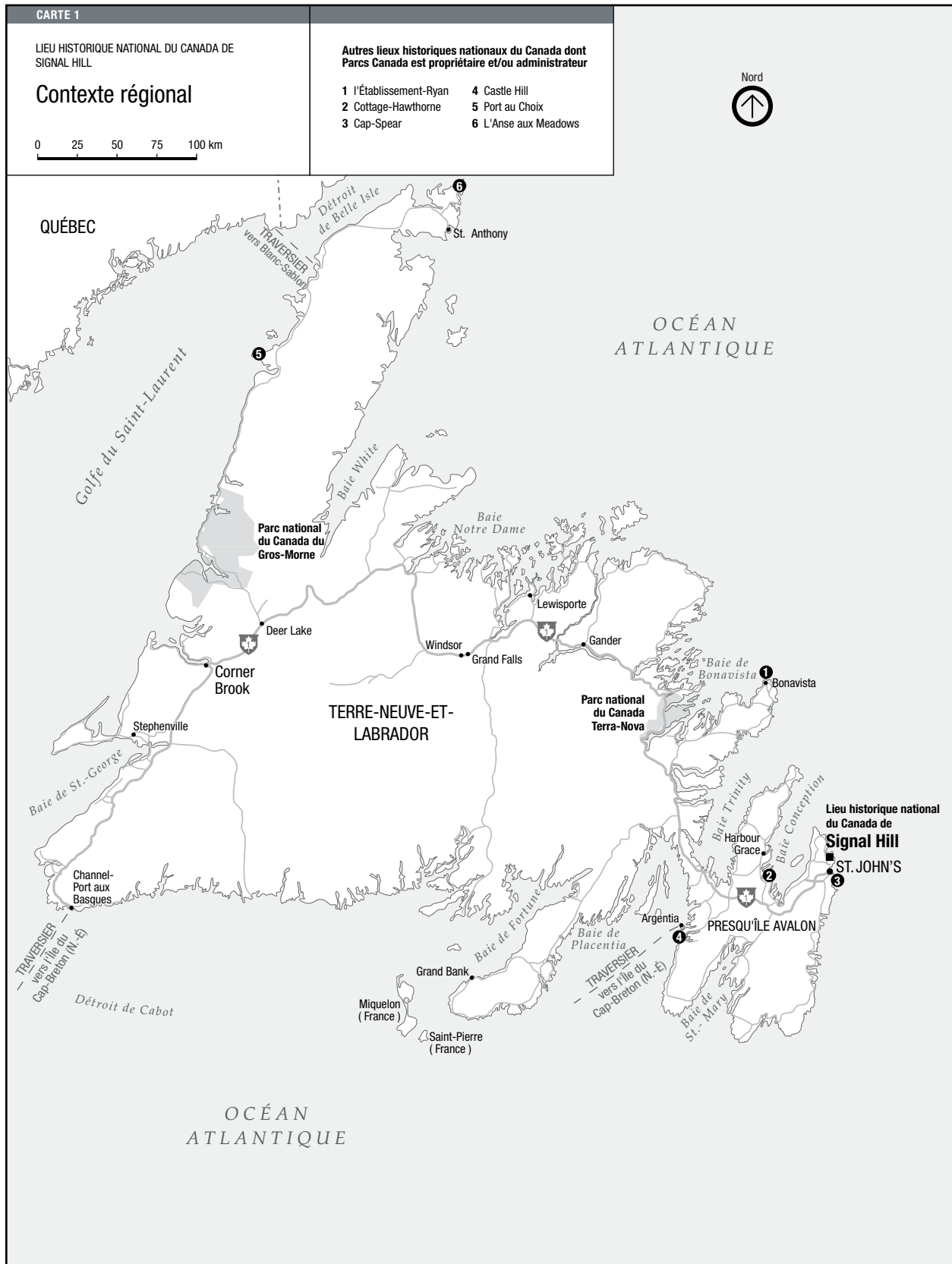
## 1.2. CONTEXTE

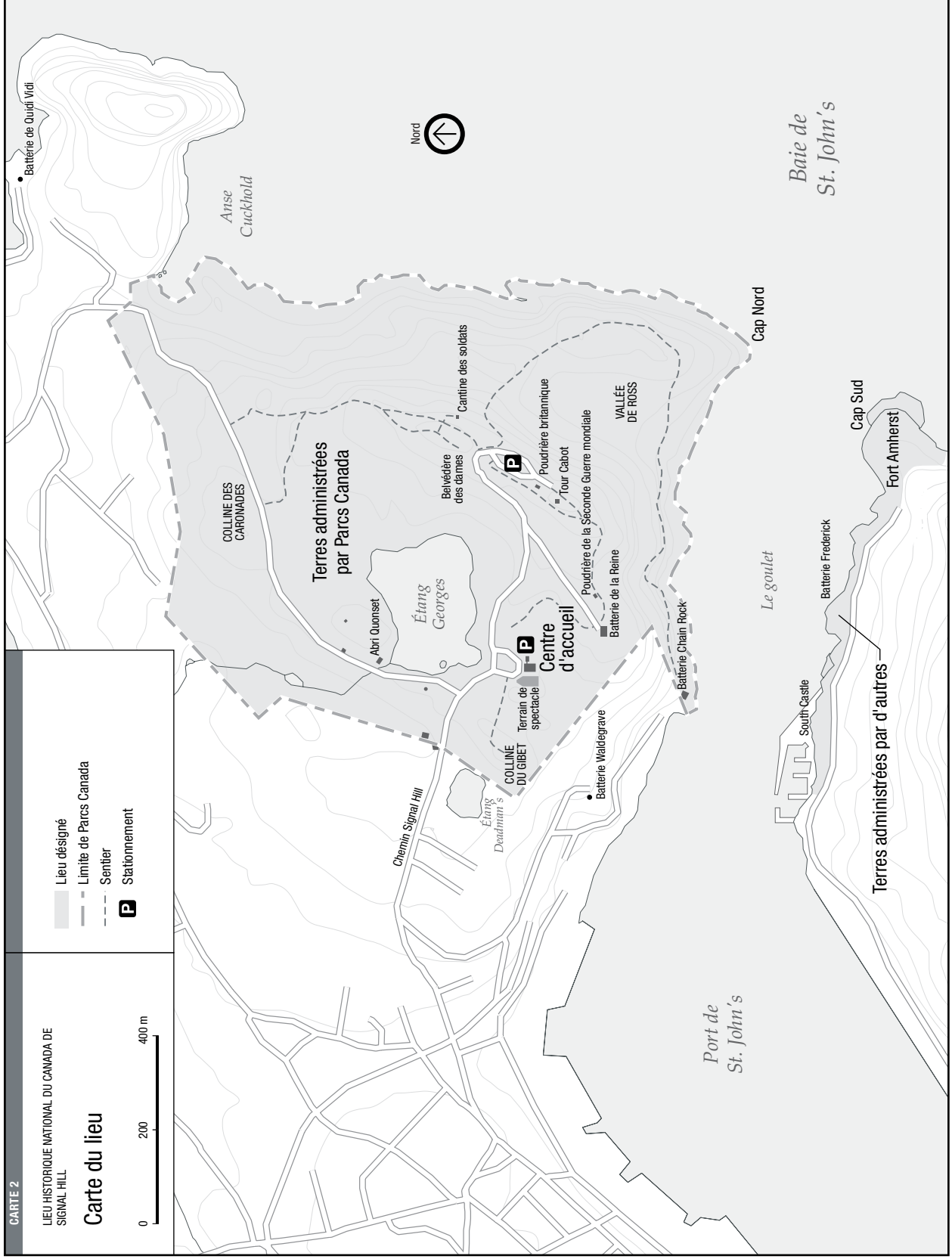
Situés à St. John's, capitale de Terre-Neuve-et-Labrador, Signal Hill, la tour Cabot et le goulet sont parmi les points de repère les plus notables au Canada. Signal Hill a été désigné lieu historique national en 1951, l'année où Fort Amherst (sur la rive sud du goulet) a été reconnu pour son importance historique nationale. En 1998, reconnaissant que les ressources culturelles de la rive sud du goulet faisaient partie intégrante de l'histoire des activités militaires et des communications de Signal Hill, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC) a recommandé qu'elles soient incluses dans la désignation du lieu historique de Signal Hill. Aujourd'hui, le lieu désigné comprend les terres situées des deux côtés du goulet (voir CARTE 2).

Le lieu administré par Parcs Canada s'étend sur 106 hectares et comprend une partie importante de la presqu'île de Signal Hill, qui surplombe la baie de St. John's, le Fort Amherst, le goulet, le port de St. John's et le passage menant à Quidi Vidi.

La bande de littoral qui complète le lieu désigné contient le lieu historique national du Canada du Fort Amherst et deux lieux historiques reconnus par le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador : la batterie Frederick et le South Castle. La rive sud du goulet a joué un rôle important dans la défense de la ville pendant au moins trois siècles. Ce secteur a été témoin d'un établissement humain continu depuis le début des années 1800, au moment où le premier phare de Terre-Neuve a été construit à Fort Amherst. Bien que ces terres et ces ressources fassent partie du lieu désigné, elles n'appartiennent pas à Parcs Canada ni ne sont administrées par l'Agence. Cette responsabilité est partagée entre le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, la ville de St. John's, des propriétaires fonciers et divers organismes du gouvernement fédéral, notamment le ministère des Pêches et des Océans-Garde côtière canadienne, l'Administration portuaire de St. John's, Transports Canada et la Fort Amherst Small Boat Basin Corporation.







## 2.0 Importance du LHNC de Signal Hill dans le réseau des lieux historiques nationaux



La tour Cabot au sommet de Signal Hill. Pam Coristine 2001

Le lieu historique national du Canada de Signal Hill fait partie du réseau des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux qui s'étend d'un océan à l'autre au Canada. Il y a plus de 900 lieux historiques nationaux au pays. Chacun de ces lieux a eu une incidence considérable à l'échelle nationale sur l'histoire du Canada et illustre un aspect important de l'histoire du pays.

Collectivement, le réseau canadien des lieux historiques nationaux représente des milliers d'années d'histoire et une vaste gamme de thèmes liés à la vie politique, économique, intellectuelle, culturelle et sociale. Parallèlement aux lieux comme le LHNC de Fort Rodd Hill sur la côte ouest du Canada, le LHNC des Fortifications-de-Québec et le LHNC de la Citadelle-d'Halifax, le LHNC de Signal Hill commémore d'importants aspects de l'histoire de la défense militaire au Canada. De même, l'histoire des communications du lieu est reliée au LHNC Marconi et au LHNC Alexander-Graham-Bell en Nouvelle-Écosse, entre autres.

Le programme national de commémoration comprend plusieurs aspects distincts indissociables. En plus des lieux qui sont

commémorés, plus de 360 personnages historiques et de 300 autres aspects de notre histoire, y compris des événements historiques, ont été commémorés pour leur importance nationale.

Les lieux historiques nationaux appartiennent aux gouvernements fédéral et provinciaux, aux administrations municipales, à des entreprises, à des organismes du patrimoine et à de simples citoyens. Ils forment ensemble la « grande famille des lieux historiques nationaux » dont les Canadiens partagent la gestion. Parcs Canada administre plus de 150 lieux historiques nationaux au Canada et apporte une contribution à d'autres lieux historiques nationaux du réseau grâce à des ententes à frais partagés et à l'Initiative des endroits historiques du gouvernement du Canada.

Les lieux historiques nationaux sont un héritage précieux et irremplaçable. En préservant leur intégrité commémorative aujourd'hui, nous nous assurons de leur survie pour le bénéfice et la jouissance des générations futures ainsi que pour notre génération.



### 3.0 Intégrité commémorative



Fûts de canons à l'Artificers Yard près de la batterie de la Reine. Pam Christine 2000

Le fondement de la *Politique des lieux historiques nationaux* est le suivant :

*Assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada en les protégeant et en les mettant en valeur pour le bénéfice, l'éducation et la jouissance des générations actuelles et futures, avec tous les égards que mérite l'héritage précieux et irremplaçable que représentent ces lieux et leurs ressources connexes.*

La responsabilité première de Parcs Canada quant au lieu historique national du Canada de Signal Hill est d'en assurer l'intégrité commémorative. L'expression « intégrité commémorative » décrit le bon état et le caractère global d'un lieu historique national. Un lieu historique national possède une intégrité commémorative lorsque :

- les ressources directement liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national ne sont ni endommagées ni menacées;
- les motifs justifiant la désignation à titre de lieu historique national sont communiqués efficacement au public;
- les valeurs patrimoniales du lieu (y compris celles qui ne sont pas liées à la désignation à titre de lieu historique national) sont respectées dans toute décision ou action ayant une incidence sur le lieu.

#### 3.1 OBJECTIFS DE COMMÉMORATION

Les objectifs de commémoration insistent sur notre compréhension de ce qui est commémoré au lieu historique national. L'énoncé des objectifs de commémoration qui régit chacun des lieux renvoie aux motifs particuliers qui justifient l'importance historique

nationale du lieu, ainsi qu'il est défini dans les recommandations de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC). L'importance historique nationale de Signal Hill est établie dans le procès-verbal de 1998 de la CLMHC, qui se lit comme suit : « il [Signal Hill] est notablement associé à l'histoire de la défense et des communications au Canada ».

### 3.2 LIEU DÉSIGNÉ

On entend par « lieu désigné » l'ensemble d'un lieu désigné par le ministre comme important sur le plan historique, selon la recommandation de la CLMHC, indépendamment des biens-fonds actuels ou des limites de juridiction. Un lieu désigné peut être plus ou moins étendu que les limites administratives de Parcs Canada; dans le cas du lieu historique national de Signal Hill, il est plus étendu (voir CARTE 2) et il couvre deux zones :

- le terrain situé à l'intérieur des limites administratives du lieu historique national du Canada de Signal Hill (situé à Signal Hill);
- les sites des fortifications et des installations de communications situées sur la rive sud du goulet, notamment Noone Room<sup>1</sup>, South Castle<sup>2</sup>, la batterie Frederick<sup>3</sup> et le Fort Amherst.

### 3.3 MESSAGE D'IMPORTANCE NATIONALE

Le deuxième élément de l'intégrité commémorative vise à s'assurer que les motifs pour lesquels un lieu historique national est ainsi désigné sont communiqués efficacement au moyen de messages clairs tirés de l'Énoncé d'intégrité commémorative. Voici le message relatif à l'importance nationale du LHNC de Signal Hill :

*Signal Hill est notablement associé à l'histoire de la défense et des communications au Canada.*

#### *Messages contextuels*

Les messages contextuels appuient le message ayant trait à l'importance nationale et sont essentiels à la communication du contexte de l'importance nationale du lieu.

#### *Défense*

- Le LHNC de Signal Hill est lié à d'autres lieux historiques nationaux en raison de son association avec la défense militaire.
- Signal Hill et la rive sud du goulet ont été pendant trois siècles des positions défensives importantes, principalement en raison de leur emplacement et de leurs avantages naturels.
- L'importance stratégique de Signal Hill et de la rive sud du goulet à des fins de défense militaire est liée à l'importance stratégique de St. John's et du port de St. John's.
- Signal Hill et la rive sud du goulet ont occupé une place importante dans les systèmes de défense de St. John's des années 1640 jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.
- Signal Hill a joué un rôle important dans la défense du Canada des années 1640 jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

#### *Communications*

- En raison de sa position et de ses perspectives stratégiques, Signal Hill a joué un rôle important dans la signalisation militaire de 1704 et 1870. On hissait des pavillons au haut d'un mât installé au sommet de Signal Hill pour aviser la garnison britannique de l'arrivée de navires, et les tirs de canons et de fusils réglaient les activités quotidiennes des troupes et aidaient les navigateurs à franchir le goulet par temps de brume.
- St. John's étant devenu un port commercial important, la signalisation à Signal Hill s'est axée d'environ 1820 à vers 1958 sur des contingences civiles et commerciales. On hissait des pavillons commerciaux pour aviser les équipes de travail et les administrateurs de l'arrivée imminente de navires marchands, et on tirait le canon du midi et le canon de brume.

1. Aussi appelé l'anse Gunner et Ring Noone.

2. Aussi appelé fort South, redoute South et The Castle.

3. Aussi appelé fort Frederick, fort Charles et batterie South

- Outre son rôle commémoratif, la tour Cabot a été construite pour servir de tour de signalisation par pavillons, rôle qu'elle a joué de 1900 à 1958.
- Signal Hill a joué un rôle important dans les communications transatlantiques en 1909, quand la Commercial Cable Company y installa un premier câble transatlantique, dont le site d'atterrissage était l'anse Cuckold. Il s'agissait du premier lien télégraphique direct depuis l'Irlande jusqu'à St. John's et de St. John's à New York. En 1931, huit câbles à Signal Hill relient l'Irlande à Terre-Neuve, au Canada et aux États-Unis.
- La signalisation par phare à Fort Amherst a débuté en 1810 et s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Le phare de Fort Amherst a joué un rôle important tant dans les communications que dans la défense militaire.
- Le 12 décembre 1901, Guglielmo Marconi captait le premier signal transatlantique sans fil à Signal Hill. Par la suite, le 23 juillet 1920, la Canadian Marconi Company transmettait outre-Atlantique la voix humaine à partir de la tour Cabot. En 1933, la compagnie installait dans la tour une station de T.S.F., qu'elle allait exploiter jusqu'en 1949; le ministère canadien des Transports prit la relève jusqu'en 1960.
- Le LHNC de Signal Hill est lié à d'autres lieux historiques nationaux en raison de son association avec les communications.

*Désignation de Signal Hill comme lieu historique national*

- Un lieu historique national est un endroit désigné par le gouvernement du Canada comme important pour l'ensemble des citoyens canadiens en raison de son importance historique nationale.

*Messages secondaires*

Le LHNC de Signal Hill n'existe pas en vase clos et son importante histoire à l'échelle nationale ne représente pas la seule activité historique du lieu. Les messages secondaires communiquent les valeurs historiques plus générales du lieu. Voici les messages secondaires du LHNC de Signal Hill :

- Signal Hill, le goulet et la tour Cabot sont des symboles importants de St. John's et de Terre-Neuve-et-Labrador;
- la tour Cabot a été construite pour célébrer le 400<sup>e</sup> anniversaire du voyage de John Cabot en Amérique du Nord, et le 60<sup>e</sup> anniversaire de l'accession de la reine Victoria à la Couronne britannique;
- l'architecture de la tour Cabot témoigne des liens historiques de Terre-Neuve-et-Labrador avec la Grande-Bretagne et du rôle défensif historique de Signal Hill (même si la tour n'avait pas été construite dans un but militaire);
- Signal Hill et certaines ressources culturelles qui s'y trouvent ont joué un rôle important dans l'histoire médicale et pénale de Terre-Neuve;
- Fort Amherst occupe une place importante dans l'histoire des phares à Terre-Neuve-et-Labrador;
- l'anse Cuckold et la rive sud du goulet sont associées au patrimoine terre-neuvien de la pêche;
- les bâtiments et le paysage culturel de Fort Amherst et de la rive sud du goulet illustrent parfaitement les villages de pêche traditionnels de Terre-Neuve.





## 4.0 Analyse de la situation actuelle



La batterie au pied de Signal Hill. Photographie inconnu 2003

### 4.1 PROTECTION DU PATRIMOINE

Parcs Canada est chargé de protéger les ressources culturelles et les autres valeurs patrimoniales des lieux historiques nationaux administrés par l'Agence, et offre aux visiteurs des possibilités de vivre des expériences enrichissantes dans ces lieux. Les ressources culturelles et les valeurs patrimoniales d'un lieu forment le cadre authentique indispensable pour proposer des expériences à la fois motivantes et enrichissantes aux visiteurs de ce lieu.

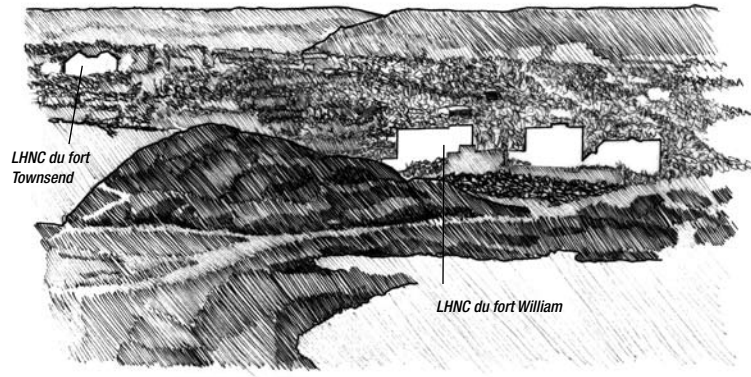
En ce qui a trait aux lieux historiques nationaux du Canada, les ressources culturelles se divisent en deux catégories. On entend par ressources culturelles de Niveau I toutes les ressources liées directement aux motifs invoqués pour justifier l'importance nationale du lieu. Les ressources culturelles de Niveau II sont celles qui ne le sont pas, mais qui ont une valeur historique. Parcs Canada gère les deux types de ressources culturelles, conformément à sa *Politique sur la gestion des ressources culturelles*, et encourage ses partenaires à faire de même avec les ressources qu'elle n'administre pas.

#### **A. Ressources culturelles à l'intérieur du secteur administré par Parcs Canada**

Dans le cadre du programme de planification de la gestion, les ressources culturelles administrées par Parcs Canada au LHNC de Signal Hill ont été évaluées en utilisant l'Énoncé d'intégrité commémorative (EIC) du lieu<sup>1</sup>. On a constaté leur état actuel et les menaces ou les risques actuels ou éventuels. Les pratiques de gestion à ce lieu ont été revues afin de déterminer si les principes et les pratiques existaient pour s'assurer que les décisions de gestion reposaient sur le respect des ressources naturelles. La tenue des dossiers, les régimes d'entretien et les programmes de surveillance ont été passés en revue. Diverses cotes – Mauvais état, État acceptable et Bon état – ont été attribuées au moment de l'évaluation (voir l'explication des cotes à l'ANNEXE 3, et le résumé de l'évaluation de l'intégrité commémorative à l'ANNEXE 4).

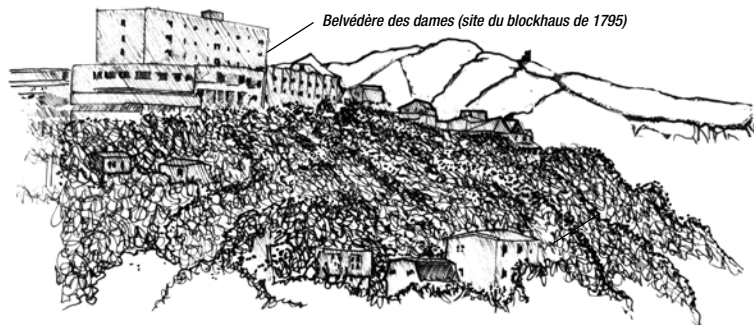
Au cours de cet examen et de cette analyse, on a relevé des questions dites systémiques, c'est-à-dire qu'elles avaient des

1. Évaluation de l'intégrité commémorative du LHNC de Signal Hill, 2003; voir le résumé à l'Annexe 4.

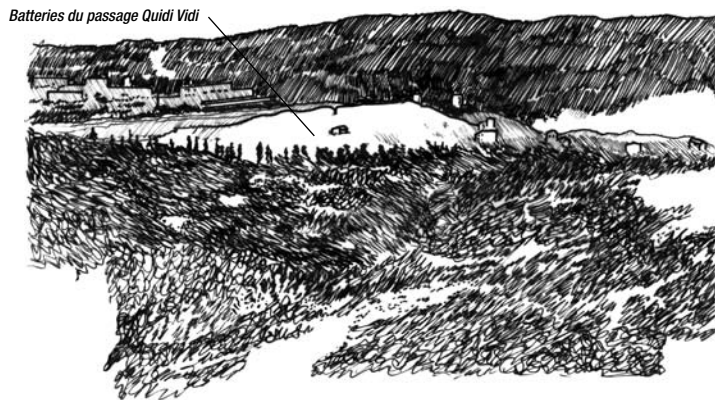


**Lieu historique national  
du Canada de Signal Hill :  
points de vue stratégiques  
à risques**

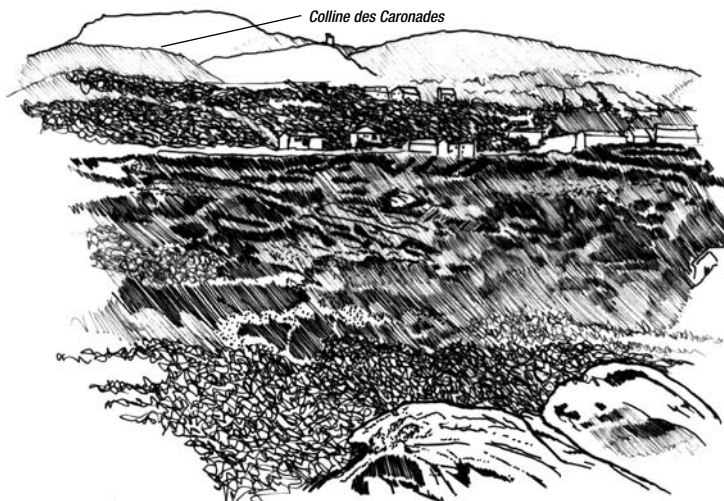
Le point de vue entre le Belvédère des Dames (ancien blockhaus, v. 1795) et les LHNC du fort Townsend et du fort William, dont les emplacements sont aujourd'hui occupés par des bâtiments modernes.



Le point de vue entre le LHNC du fort William et le Belvédère des dames (ancien blockhaus, v. 1795). Cette perspective est maintenant bloquée par une structure contemporaine à l'extérieur de la limite administrative de Parcs Canada. La construction d'autres structures dans ce secteur pourrait dissimuler davantage d'autres perspectives historiques, notamment sur la colline du Gibet et la tour Cabot.



Le point de vue entre la colline des Caronades et les batteries du passage Quidi Vidi, un lieu historique provincial. Cette perspective risque d'être obstruée par la construction de structures à l'avant-plan à l'extérieur des limites du LHNC de Signal Hill.



Le point de vue entre les batteries du passage Quidi Vidi et la colline des Caronades.

répercussions sur l'ensemble du lieu ou de ses ressources. Les solutions de gestion à ces questions doivent être globales et s'appliquer à toutes les ressources culturelles du lieu. Ces questions générales sont traitées en premier ci-dessous. Les sections suivantes couvrent les questions pertinentes aux groupes de ressources et à leurs éléments individuels.

**Gestion de l'information** - Depuis l'établissement du LHNC de Signal Hill, beaucoup de recherches et d'études ont été effectuées, augmentant considérablement les connaissances et la compréhension qu'a Parcs Canada du lieu et de son histoire. Le travail comprend des fouilles archéologiques, des recherches historiques et des études et la production des rapports connexes. Des dossiers et des renseignements portant sur les interventions à l'égard des ressources historiques du lieu et sur les décisions concernant son aménagement ou ses programmes ont été compilés de façon constante. Selon sa *Politique sur la gestion des ressources culturelles*, Parcs Canada doit tenir à jour des inventaires et des dossiers sur les ressources culturelles qu'il administre, ce qui a d'ailleurs été fait pour le LHNC de Signal Hill. Les dossiers sont actuellement dans divers formats et se trouvent sur place, dans les bureaux de Parcs Canada à St. John's, auprès de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada à Halifax, et au Centre de services de l'Atlantique de Parcs Canada, une situation qui fait qu'il est difficile pour le personnel de rassembler rapidement l'information si besoin est.

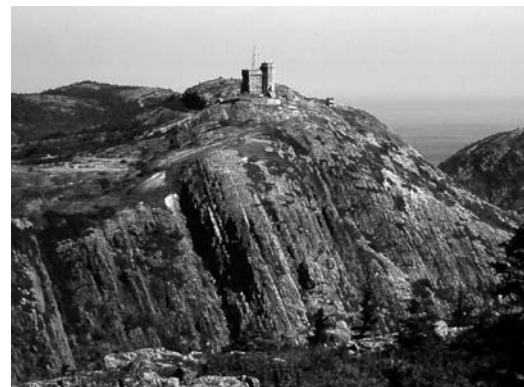
Ce matériel relatif aux ressources doit être organisé dans un Dossier du lieu, facile d'accès (le plus près possible du lieu), selon la *Politique sur la gestion des ressources culturelles* (qui donne pour instruction que « [...] Les dossiers comprennent les données de base et la documentation connexe, y compris les comptes rendus de recherches, les évaluations et les registres des décisions et des mesures prises. [...] »).

**Vues et intégrité visuelle** – Les vues depuis le LHNC de Signal Hill et vers ce lieu font partie intégrante de son importance historique. La prééminence de la colline dans le paysage et sa situation géographique

surplombant la baie et le port de St. John's témoignent de l'historique du lieu en matière de défense militaire et de communications. Le fait de perdre les lignes de vue qui comprennent le port de St. John's, le cap Spear, les batteries du passage Quidi Vidi et le Fort Townshend laisserait échapper l'une des meilleures occasions d'interpréter les relations historiques du lieu avec ces endroits.

Il existe également des liens visuels historiques dans l'enceinte du lieu, entre les caractéristiques particulières qui ont fait partie intégrante de la défense de la colline, comme la vue sur le site d'atterrissage de l'anse Cuckold depuis la batterie North Point. Ces perspectives et panoramas révèlent le contexte, et souvent la raison d'être, de l'endroit où se trouvent ces caractéristiques dans le lieu. Si on les perdait, les visiteurs seraient beaucoup moins enclins à comprendre le but et le contexte de ces caractéristiques, et la valeur patrimoniale du lieu s'en trouverait diminuée.

Depuis l'adoption du dernier plan directeur, le nombre d'aménagements extérieurs et de projets ayant un impact sur ces vues a augmenté, et, si certaines vues historiques ont disparu, bon nombre d'entre elles demeurent. La tour Cabot, par exemple, construite pour être vue clairement depuis les propriétés commerciales qui longeaient le port de St. John's, a conservé son intégrité visuelle. Grâce au processus d'approbation d'aménagement municipal, l'Agence Parcs Canada demeure informée et peut ainsi surveiller les projets d'aménagement adjacents au lieu susceptibles de nuire à son intégrité visuelle. Même de cette façon, certaines vues non



Vue de Signal Hill depuis le sommet de South Side Hills. Dave Taylor 2004



Abri Quonset de la Seconde Guerre mondiale. Don Parsons 2006

encore touchées pourraient être menacées, en raison de la réglementation actuelle sur le développement municipal.

Parcs Canada travaillera en collaboration avec la ville de St. John's et échangera de l'information avec celle-ci, et ce, afin d'être mieux en mesure d'assurer la préservation des perspectives historiques du LHNC de Signal Hill.

#### **Paysage culturel et éléments paysagers –**

La topographie du LHNC de Signal Hill ainsi que ses éléments paysagers culturels et naturels figurent parmi ses caractéristiques les plus distinctives. De nombreux ouvrages de défense sur Signal Hill et sur la rive sud du goulet ont été positionnés et conçus spécifiquement pour exploiter une caractéristique naturelle. Aujourd'hui, dans bien des cas, les seuls vestiges de ces activités militaires sont des marques laissées sur le paysage après l'adaptation des caractéristiques naturelles à l'usage humain. Une étude du paysage culturel du LHNC de Signal Hill a été entreprise en 2001-2002 afin de décrire les éléments paysagers culturels du lieu et d'orienter les décisions liées aux aménagements dans le lieu et à proximité de celui-ci.

De façon générale, les éléments paysagers culturels du lieu sont en bon état. Les secteurs les plus préoccupants sont les suivants :

- plusieurs endroits le long des sentiers où l'on constate la présence évidente d'érosion;
- Burma Road et la colline des Caronades, où la végétation obscurcit les vestiges paysagers;
- la terrasse de la batterie Chain Rock où l'on constate une instabilité évidente.

Seule la terrasse de la batterie Chain Rock est considérée comme menacée en ce moment. Parcs Canada accordera la priorité à la stabilisation de ce secteur et s'occupera des endroits qui s'érodent ou qui risquent de s'éroder. Parcs Canada doit surveiller les endroits érodés, évaluer l'utilisation des visiteurs dans le cadre d'une étude sur l'utilisation par les visiteurs et ensuite, élaborer des solutions. On étudiera les choix offerts en matière de gestion de la végétation dans le but de dégager et de montrer Burma Road et la colline des Caronades, conjointement avec l'aménagement des sentiers, et ce, en accordant une grande importance aux effets environnementaux.

**Bâtiments et structures –** Les structures historiques existantes sur le LHNC de Signal Hill ne sont que de modestes vestiges de celles de jadis. Parmi celles-ci, on compte la poudrière britannique, la tour Cabot, la caserne de la batterie de la Reine, l'abri Quonset, la poudrière de la Seconde Guerre mondiale et la batterie Chain Rock. À l'exception de la tour Cabot, toutes ces structures avaient été construites à des fins militaires et témoignent des pratiques de construction des différentes périodes d'occupation militaire. Toutes les structures de Signal Hill sont exposées à des influences climatiques importantes : fortes rafales, changements rapides de températures, pluie verglaçante, glace et effets corrosifs d'un environnement d'eau salée.

Dans l'ensemble, les structures historiques sont dans un état acceptable. Celles qui ont fait l'objet d'une intervention majeure (la tour



Poudrière britannique. Pam Coristine 2000

Cabot, la poudrière britannique et la caserne de la batterie de la Reine) sont en bon état. La stabilisation et l'entretien de ces structures ont contribué à l'atténuation des risques environnementaux auxquels elles étaient exposées. Afin d'assurer le maintien de cet état, toutefois, il convient d'officialiser ce régime d'entretien pour en faire une routine, un programme cyclique auquel on incorporerait les leçons apprises lors des derniers travaux. Parcs Canada élaborera des plans détaillés de conservation et d'entretien des ressources pour ces structures afin de veiller à ce qu'elles conservent leur intégrité commémorative à long terme.

Les structures construites durant la Seconde Guerre mondiale arrivent bientôt à la fin de leur cycle de vie. L'abri Quonset, la poudrière de la Seconde Guerre mondiale et les structures de la batterie Chain Rock n'ont pas fait l'objet d'intervention majeure et se détériorent donc à un rythme accéléré. Il est temps que Parcs Canada envisage la stabilisation à long terme de ces structures, particulièrement en ce qui concerne la batterie Chain Rock.

Toutes les structures historiques administrées par Parcs Canada dans le LHNC de Signal Hill sont maintenant la propriété du gouvernement fédéral et remontent à plus de 40 ans. La *Politique du Conseil du Trésor sur les édifices à valeur patrimoniale* s'applique donc à celles-ci et elles doivent, par conséquent, faire l'objet d'une évaluation par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEÉFP). Cette évaluation, conjuguée à la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*



Intérieur de la caserne de la batterie de la Reine. Ray Fennelly 1997

de Parcs Canada, orientera les interventions et les modifications apportées aux bâtiments du lieu. Deux des structures ont déjà fait l'objet d'une évaluation : la tour Cabot et l'abri Quonset. La tour Cabot a été désignée édifice classé, la plus haute cote donnée à un édifice patrimonial par le BEÉFP. L'abri Quonset n'a pas reçu de désignation en vertu du régime du BEÉFP, mais conformément à la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*, elle est considérée comme une ressource culturelle de Niveau I.

La poudrière britannique, la batterie Chain Rock et la poudrière de la Seconde Guerre mondiale feront l'objet d'une évaluation par le BEÉFP, et ce, avant toute intervention ou modification.

**Contexte des bâtiments** – Lors de ses plus récentes délibérations concernant le LHNC de Signal Hill, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada a reconnu le fait que le terrain de stationnement surélevé situé sur la crête du sommet de Signal Hill était visuellement dérangeant. Cette zone occupée à maintes reprises à des fins militaires a fini par se surélever et est désormais plus haute d'un mètre qu'il y a deux siècles. En conséquence, la poudrière britannique semble affaissée. De plus, la tour Cabot et la poudrière britannique sont toutes deux entourées d'asphalte et de béton, pour la plupart en mauvais état. Ces matériaux paysagers inertes changent le contexte des structures historiques. L'enlèvement du remblai de la crête du sommet afin de remettre les bâtiments dans leur état initial serait une intervention majeure et pourrait, de plus, aller à l'encontre du principe de l'orientation énoncée dans la *Politique sur la gestion des ressources culturelles* de Parcs Canada concernant le respect de l'évolution des ressources : « lorsque les éléments qui confèrent son caractère historique à une ressource culturelle sont représentatifs de plusieurs époques historiques [ dans ce cas-ci, Signal Hill ], on respecte l'aspect évolutif de cette ressource plutôt qu'une époque donnée ».

Parcs Canada se doit de trouver des façons d'améliorer le contexte de la tour Cabot et de la poudrière britannique sans détruire les couches d'histoire qui se trouvent sous

le terrain de stationnement adjacent. On explorera différentes options, comme la possibilité d'améliorer le paysage entourant la tour Cabot et la poudrière britannique, et d'y incorporer une architecture paysagère qui soit représentative de l'histoire.

**Sites archéologiques** – Le LHNC de Signal Hill regorge de ressources archéologiques. De façon générale, toutes les zones qui ont fait l'objet de fouilles jusqu'à maintenant par Parcs Canada sont stables et en bon état. Les archéologues de Parcs Canada les inspectent chaque année et le personnel du lieu les surveillent plus fréquemment. Parcs Canada officialisera ce programme d'inspection afin de veiller à ce que ces sites continuent d'être entretenus selon les mêmes normes.

Conformément aux normes actuelles, les ressources archéologiques du lieu seront localisées à l'aide du Système d'information géographique (SIG) et cartographiées numériquement pour que le personnel puisse avoir une information plus accessible et utilisable.

Depuis l'adoption du dernier plan directeur, Parcs Canada a acquis les vestiges de la batterie Chain Rock et aucun inventaire archéologique n'a été effectué jusqu'à maintenant. La batterie de la Seconde Guerre mondiale ainsi que certains vestiges des premières fortifications (vers les années 1600 à 1870) sont visibles. Selon la *Politique sur la gestion des ressources culturelles* de Parcs Canada, les soins apportés à ces ressources doivent être conformes à la recherche et au savoir. Un inventaire archéologique de cette zone est nécessaire afin d'accroître les connaissances actuelles. Il s'agit d'une priorité puisque la terrasse sur laquelle sont situées ces ressources est menacée par l'érosion.

**Collections d'artéfacts** – Parcs Canada possède trois collections d'artéfacts associées au LHNC de Signal Hill. Il s'agit de :

1. la collection de conservation exposée au centre d'information de Signal Hill;
2. la collection nationale de référence, conservée au Centre de gestion des collections de Parcs Canada, Liverpool Court, à Ottawa;
3. la collection au Centre de services de l'Atlantique, entreposée dans les locaux de Parcs Canada à Halifax.



Le goulet et une vue aérienne du lieu désigné. Bob Crocker 1996

Tous ces artéfacts sont entretenus selon les normes de gestion des collections de Parcs Canada et sont considérés comme stables et en bon état.

**Artillerie sur place** – L'artillerie au LHNC de Signal Hill est stable et dans un état acceptable, à l'exception du canon QF de 75 mm de la batterie Chain Rock. On a déjà procédé auparavant à des interventions de conservation sur l'artillerie en place lorsque cela s'est avéré nécessaire, et bien que l'état des pièces ait été examiné, aucun programme d'entretien régulier n'a été établi. Comme dans le cas des bâtiments historiques du LHNC de Signal Hill, il faut élaborer des plans de conservation et d'entretien des ressources pour les objets historiques *in situ*. Le Dossier du lieu proposé jettera les bases des plans de conservation et d'entretien des ressources en rendant accessibles l'information et les décisions précédentes relatives à l'artillerie *in situ*.

Le canon QF de 75 mm de la batterie Chain Rock a été retiré du lieu parce qu'il se trouvait exposé aux changements climatiques. Il est maintenant entreposé sur place, à l'intérieur, afin de prévenir toute autre détérioration. Parcs Canada prévoit conserver le canon et le remettre à son endroit initial lorsque la batterie Chain Rock aura été stabilisée.



Phare au Fort Amherst et emplacements de la Seconde Guerre mondiale. Dave Taylor 2003

### **B. Ressources culturelles à l'extérieur du secteur administré par Parcs Canada**

Parcs Canada entretient une relation privilégiée avec ceux qui protègent et mettent en valeur les ressources sur la rive sud du goulet. Cette zone fait partie intégrante du lieu commémoré de Signal Hill, et ce, même si elle est située à l'extérieur du secteur administré par Parcs Canada. Le programme des lieux historiques nationaux a toujours été tributaire des partenariats avec quiconque possède des lieux patrimoniaux. Cette tendance s'est accrue depuis quelques années. Parcs Canada ne prévoit pas par conséquent acquérir les terres qui se trouvent sur la rive sud du goulet, mais a toutefois un rôle important à jouer sur la rive sud du goulet : celui de coopérer avec les personnes responsables des ressources à cet endroit et d'échanger de l'information. Les ressources historiques sur le site de la tour de phare et du bassin pour petits bateaux de Fort Amherst appartiennent au gouvernement fédéral et sont gérées par celui-ci, donc assujetties aux politiques et aux lois du gouvernement du Canada. Les autres ressources historiques dans cette zone sont protégées par la législation provinciale, conformément à la *Historic Resources Act* du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador.

Parcs Canada a appuyé, de concert avec d'autres intervenants et propriétaires, une récente initiative visant à orienter les aménagements futurs dans le secteur du goulet et de Fort Amherst. La Grand

Concourse Authority, au nom du Club Rotary de St. John's, a effectué, en 2001-2002, une étude de faisabilité concernant Fort Amherst et élaboré un plan d'aménagement du lieu (*Fort Amherst Feasibility Analysis and Site Development Plan*), avec l'appui et la participation de propriétaires fonciers et d'administrateurs d'immeubles. Ce rapport, adopté par la ville de St. John's, définit une stratégie de planification municipale, de contrôle des aménagements, une infrastructure et des programmes qui permettront à ce secteur de réaliser son plein potentiel en matière de tourisme patrimonial. Voici donc une description des ressources culturelles associées au LHNC de Signal Hill situées dans le secteur du goulet et de Fort Amherst, leur état et les orientations établies dans le plan susmentionné.

**Paysages et éléments paysagers** – Les éléments paysagers culturels d'importance nationale situés sur la rive sud du goulet sont les suivants :

1. South Head, un promontoire naturel où sont situés des aides à la navigation et des ouvrages de défense;
2. l'anse Frederick, une petite anse protégée située à l'intérieur du goulet;
3. la ligne de côte reliant ces deux zones.

Les endroits où se trouvent les autres éléments paysagers historiques, y compris l'anse Gunner et le rocher Pancake, ont été remplis

lors de l'aménagement vers la fin des années 1980 du complexe industriel du bassin pour petits bateaux de Fort Amherst. Selon l'étude de faisabilité concernant Fort Amherst et le plan d'aménagement du lieu, ces éléments paysagers culturels ne seront pas touchés par les aménagements futurs.

**Bâtiments et structures** – Une batterie de la Seconde Guerre mondiale est située au pied de South Head. L'état de ce complexe varie d'acceptable à mauvais. Il ne reste que quelques-uns des emplacements de projecteurs qui se trouvaient sur les rochers près du niveau de la mer. Les emplacements de canon situés plus haut, qui s'étaient gravement détériorés, ont fait l'objet d'une stabilisation à court terme en 2001-2002, au cours de laquelle on a retiré les toits. La Grand Concourse Authority a exécuté ces travaux, de façon provisoire, en attendant qu'on établisse une orientation pour le lieu dans le cadre de l'étude de faisabilité concernant Fort Amherst et le plan d'aménagement du lieu. On propose dans ce plan que les ruines soient stabilisées de façon à ce qu'elles soient protégées à titre de ressource historique importante, et soient suffisamment sécuritaires pour que les visiteurs puissent s'y promener. Cette directive est conforme à la *Politique sur la gestion des ressources culturelles* de Parcs Canada.

Le complexe du phare de Fort Amherst, situé en haut de la batterie de la Seconde Guerre mondiale à South Head, se compose de trois structures. La première est une tour de phare contemporaine, qui est une ressource de Niveau I exploitée par la Garde côtière canadienne (Pêches et Océans Canada). Bâtie dans les années 1950 sur la fondation en pierre à l'emplacement original du fort et de la tour, on peut y voir, au pied, la plaque de la CLMHC commémorant Fort Amherst. La tour de phare est bien entretenue et se trouve dans un état stable. Les deux autres structures étaient les résidences des gardiens de phare (Niveau II), lesquelles sont la propriété de la ville de St. John's. L'une est une résidence privée et l'autre abrite un musée et un salon de thé. On propose, dans l'étude de faisabilité concernant Fort Amherst et le plan d'aménagement du lieu, que ces bâtiments soient maintenus dans leur lieu

actuel. Tous deux sont bien entretenus et ne sont pas menacés.

Il existe environ 40 structures sur la rive sud du goulet dans la localité de Fort Amherst considérées comme ressources culturelles de Niveau II. Elles ont le style traditionnel des petits villages de pêche de Terre-Neuve et comprennent des unités de logement de plein-pied ou d'un étage, une école, des hangars et diverses constructions accolées. Selon l'orientation proposée par les partenaires de Parcs Canada en ce qui concerne Fort Amherst, il faudrait conserver l'apparence historique traditionnelle de ces structures en créant des directives d'aménagement. Ces structures ne sont pas menacées pour le moment. On s'emploiera dans l'avenir à préserver leurs caractéristiques et leurs éléments uniques.

**Sites archéologiques** – Le secteur d'Anchor Point a fait l'objet de fouilles archéologiques vers la fin des années 1980 et vers le milieu des années 1990, cette fois dans le cadre de l'aménagement du bassin d'amarrage à vocation industrielle. Les vestiges de South Castle (1703-1709) sont protégés par une clôture à mailles métalliques et sont partiellement stabilisés à l'aide de sacs de sable. À plusieurs centaines de mètres à l'est du bassin d'amarrage, on peut apercevoir, sur le



Canon de midi. Inconnu 2000



site de la batterie Frederick, les vestiges d'un mur en pierre de taille surplombant le goulet. La Division des ressources historiques du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador assure la surveillance de ces sites. La mise en oeuvre d'un programme archéologique actif pour le site de South Castle est l'un des concepts qui a été proposé pour le secteur du goulet et de Fort Amherst.

Il existe des vestiges physiques de l'occupation militaire des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles à Fort Amherst. Parmi ceux-ci, on compte plusieurs emplacements de canon munis de rails montés sur des cercles en pierre de taille, et des pierres taillées ayant manifestement été déplacées de leur lieu d'origine pour servir dans les fondations de structures militaires construites plus tard. Ces ruines ne sont pas considérées comme menacées. Les partenaires de Parcs Canada en ce qui concerne Fort Amherst ont cerné le besoin de procéder à une fouille archéologique approfondie avant de prendre des décisions relativement à l'aménagement futur de ce secteur. Cette orientation est conforme à la *Politique de gestion sur les ressources culturelles* de Parcs Canada, selon laquelle : « Les recherches, y compris celles des relevés, et les études sont effectuées avant de prendre des mesures qui pourraient affecter les ressources culturelles ». Grâce à son expertise de la gestion des ressources liées à l'histoire militaire et à la défense, Parcs Canada pourrait collaborer avec ses partenaires afin de veiller à ce que l'historique de ces ressources soit compris.

En plus des ruines de la batterie de la Seconde Guerre mondiale, il existe beaucoup de vestiges en béton datant du 20<sup>e</sup> siècle associés à la défense du secteur de Fort Amherst et de la rive sud. Bien que l'historique de ces ressources ne soit pas tout à fait compris, celles-ci ne sont pas considérées comme menacées. Parcs Canada, dans ses efforts en vue d'atteindre et de préserver l'intégrité commémorative des lieux qui se trouvent à l'extérieur de son secteur d'administration, encouragera et soutiendra les activités visant à répertorier et à consigner ces ressources et y collaborera.

Comme la rive sud du goulet est davantage aménagée, Parcs Canada continuera à jouer un rôle en apportant un soutien, et

notamment en participant aux initiatives d'aménagement et en échangeant information et expertise, afin d'aider ceux qui sont responsables de ces ressources à prendre des décisions éclairées. Les ressources que l'Agence administre sont la priorité de Parcs Canada. Toutefois, lorsque des ressources nationales importantes à l'extérieur du secteur qu'il administre sont en mauvais état ou menacées, Parcs Canada peut accroître son appui en collaborant de façon concrète avec les propriétaires des lieux. Le niveau d'engagement de Parcs Canada repose sur des principes stratégiques et durables. On accorde la priorité aux lieux qui sont sous-représentés dans le réseau de Parcs Canada ainsi qu'aux projets abordables et durables à long terme qui ont reçu un engagement solide de la part des partenaires.

**Objets historiques** – La seule pièce d'artillerie sur la rive sud du goulet est un canon QF de 75 mm, lequel se trouve dans son lieu d'origine à l'intérieur des vestiges d'un emplacement de pièce de la Seconde Guerre mondiale. Il s'est gravement détérioré et on considère qu'il n'est pas récupérable.

Les deux plaques dans ce secteur sont la plaque de la CLMHC et un indicateur de lieu historique posé par la province à proximité des vestiges du fort Frederick. Ces plaques sont des ressources de Niveau II, toutes deux en bon état.

Une petite collection d'artéfacts associés à l'histoire de Fort Amherst et du goulet est exposée à l'intérieur du musée et du salon de thé de Fort Amherst. Cette collection, qui se trouve sous les bons soins de ses exploitants, la famille Power, contient des objets appartenant à ceux-ci ou leur ayant été prêtés par des résidents de la localité. Parmi ces objets, on retrouve des outils, de l'équipement, des documents d'archives et des effets mobiliers.

La collection du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador contient 1 852 artéfacts catalogués trouvés lors des fouilles archéologiques de 1988-1989 et de 1993 sur le site de South Castle. Ils sont entreposés dans les installations de conservation de l'Université Memorial de Terre-Neuve et sont gérés selon les normes provinciales.

#### 4.2 ÉDUCATION DU PUBLIC ET ENGAGER LES CANADIENS

Parcs Canada a le mandat de présenter l'importance historique nationale des lieux historiques nationaux administrés par l'Agence. C'est en donnant des renseignements convaincants sur un lieu selon des moyens à la fois intéressants, motivants et adaptés aux différents auditoires cibles que l'on contribue à faire connaître et apprécier le lieu aux visiteurs et aux autres auditoires.

De récents sondages démontrent que les Canadiens apprécient leurs lieux historiques nationaux, leurs parcs nationaux et leurs aires marines nationales de conservation. Plus les Canadiens connaissent ces lieux patrimoniaux et leurs ressources, ainsi que les enjeux et les difficultés auxquels ils sont confrontés, plus ils seront en mesure d'en connaître la valeur et de déployer les efforts nécessaires pour assurer leur conservation et leur protection. Parcs Canada a élaboré une stratégie visant à transmettre, de façon constante, les messages de première importance au sein de l'organisation. On y explique clairement que chacun des lieux de Parcs Canada a un rôle à jouer, celui de contribuer à favoriser sa compréhension, son appréciation et sa gestion et celui d'appuyer Parcs Canada dans l'exécution de son mandat. Le cadre de travail *Engager les Canadiens* de Parcs Canada (2001) énonce trois types d'activités de communication qui permettront d'atteindre ces objectifs :

- les communications en matière d'éducation, qui constituent les éléments d'interprétation et de diffusion du plan de mise en valeur du patrimoine;
- les communications relatives aux services et aux programmes, qui englobent les communications avec les visiteurs, le marketing et l'influence exercée sur l'industrie du tourisme et les médias;
- les communications liées à l'Agence, qui englobent les rapports du ministère et les relations avec les intervenants, les médias, la collectivité et le public.

##### 4.2.1 Communications en matière d'éducation

La mise en valeur du patrimoine, qui comprend autant les activités d'interprétation sur place que les activités de diffusion externe, est un élément indispensable au maintien

de l'intégrité commémorative d'un lieu. Il s'agit du principal véhicule de sensibilisation du public aux raisons qui font qu'un lieu est important pour l'histoire du Canada, et constitue également un moyen de diffuser de l'information sur les autres valeurs patrimoniales du lieu par la présentation des ressources culturelles du lieu et la transmission de ses messages (voir les messages du LHNC de Signal Hill à la partie 3.3). Les programmes et les services de mise en valeur du patrimoine d'un lieu, ainsi que les installations telles que les routes et les sentiers, les services d'orientation et d'accueil, les ressources culturelles et les caractéristiques naturelles authentiques, etc., contribuent tous à enrichir l'expérience globale du visiteur. L'objectif de Parcs Canada est d'enrichir l'expérience des visiteurs pour qu'ils se sentent dépaysés et affichent un sentiment d'épanouissement personnel et d'accomplissement. Afin d'atteindre cet objectif, Parcs Canada s'emploiera à comprendre les visiteurs du lieu et leur offrira une gamme de possibilités qui répondent à leurs besoins et à leurs attentes.

##### **A. Mise en valeur du patrimoine à l'intérieur du secteur administré par Parcs Canada**

Le LHNC de Signal Hill reçoit environ 750 000 visiteurs par année. La plupart sont originaires de Terre-Neuve-et-Labrador mais certains viennent des autres provinces du Canada. La majorité des visiteurs s'y rendent durant la saison estivale pour y faire des visites touristiques et de la randonnée pédestre. Le nombre de visites en basse saison, qui est plus ou moins élevé, tend à augmenter en raison des congrès et des conférences qui se tiennent en plus grand nombre dans la région de St. John's.

L'accès permanent au lieu et au centre d'information permet aux visiteurs de découvrir le patrimoine de Signal Hill tout au long de l'année. Le centre d'information abrite des expositions ayant trait à la bataille de Signal Hill, à l'histoire de St. John's et à celle de Terre-Neuve-et-Labrador. En plus des panneaux et des plaques le long des sentiers, on retrouve des panneaux d'interprétation au sommet, autour de la tour Cabot et à la batterie de la Reine.

La tour Cabot, ouverte d'avril à janvier, contient des expositions sur Guglielmo Marconi et la radio à ondes courtes. Des guides de Parcs Canada sont sur place tout au long de l'été afin d'accueillir les visiteurs, de les renseigner et de leur offrir des visites guidées à horaire fixe. Le Tattoo de Signal Hill fait régulièrement des démonstrations à partir de juillet jusqu'à la mi-août. Le Signal Hill Tattoo Committee offre des programmes à l'intention des écoles à la fin du printemps.

#### **Communications sur le lieu désigné –**

Les brochures, les panneaux d'orientation et les moyens de présentation du lieu datent d'avant l'agrandissement du lieu désigné en 1998, et ne présentent donc pas de manière adaptée la portée et les messages de l'ensemble du lieu historique.

Parcs Canada inclura la rive sud du goulet sur les cartes et les autres moyens de présentation montrant la zone géographique du lieu historique national de Signal Hill, et le secteur du lieu administré par Parcs Canada sera clairement différencié.

#### **Messages d'importance nationale sur les panneaux d'interprétation extérieurs –**

La majorité des panneaux d'interprétation du LHNC de Signal Hill ont été créés avant l'adoption de l'Énoncé d'intégrité commémorative du lieu. Bien que l'on ait revu les messages transmis par les guides de Parcs Canada afin qu'ils reflètent davantage l'Énoncé, la plupart des panneaux d'interprétation fixes du lieu sont désuets. L'expérience globale offerte au lieu dans le cadre du programme de mise en valeur du patrimoine ne contribue pas de manière adéquate à

- transmettre les raisons pour lesquelles le lieu est associé de façon importante à l'histoire de la défense militaire et des communications au Canada;
- diffuser de l'information sur les liens entre ce lieu et d'autres lieux historiques nationaux;
- transmettre les valeurs associées au réseau de lieux historiques nationaux de Parcs Canada.

Les panneaux d'interprétation extérieurs seront mis à jour dans le cadre d'un plan de mise en valeur du patrimoine du lieu.

#### **Besoins et attentes des visiteurs**

Une étude de concordance produit-marché a été menée en 1997 dans le cadre d'une analyse d'options afin de faciliter la planification du projet du centre d'information et de l'annexe. L'étude cernait les éléments clés et les principales orientations pour les segments de marché du lieu :

**Visiteurs locaux** – Développer le programme populaire du Tattoo de Signal Hill afin qu'il reflète davantage la vie militaire au lieu, accroître les possibilités de mise en oeuvre de programmes spéciaux et fournir l'infrastructure nécessaire.

**Personnes en visite chez des amis ou des parents** – Augmenter le nombre de panneaux d'interprétation extérieurs situés dans les endroits très fréquentés, et les améliorer.

**Touristes du Canada et des États-Unis** – Améliorer les services d'orientation du lieu, actualiser le programme de mise en valeur du patrimoine du lieu à l'intérieur du centre d'information, améliorer l'exposition Marconi (les communications) et interpréter davantage l'histoire du lieu pendant la Seconde Guerre mondiale.

**Touristes étrangers** – Élaborer des programmes spéciaux pour la clientèle des croisières afin de mieux satisfaire ses attentes en lui offrant une expérience culturelle et patrimoniale de haute qualité.

**Groupes scolaires** – Offrir des visites guidées et des programmes scolaires (à l'intérieur et à l'extérieur du lieu) liés aux programmes d'études officiels afin de répondre à la demande.

**Clientèle des voyages d'affaires** – Étudier la possibilité de s'associer à d'autres pour offrir des forfaits proposant des locaux de réunions ainsi que des programmes et des activités spéciales thématiques en soirée.

Parcs Canada a effectué bon nombre de activités susmentionnées depuis 1997, dans le cadre du projet de construction de l'annexe au centre d'information et de diverses initiatives de mise en valeur du patrimoine au lieu. Ce dernier compte désormais de nouveaux aménagements et de nouvelles activités, ainsi :

- on a enrichi les panneaux d'interprétation extérieurs au sommet et on a monté une nouvelle exposition sur les communications dans la tour Cabot;
- une annexe a été ajoutée au centre d'information, ce qui donne une plus grande visibilité au Tattoo de Signal Hill dans le lieu historique et offre une installation polyvalente servant pendant la basse saison à des programmes scolaires et à des réunions;
- le programme du Tattoo a été repensé afin de remonter encore plus loin dans l'histoire militaire, et on prévoit y ajouter des éléments du lieu datant de la Première Guerre mondiale et de la Seconde Guerre mondiale;
- pour ce qui est des programmes avec personnel, Parcs Canada a élaboré et mis à l'essai des programmes spéciaux de visites interactives pour la clientèle des croisières, ainsi que des programmes à l'intention des écoles liés aux programmes d'études officiels.

Les éléments restants, notamment l'actualisation du programme de mise en valeur du patrimoine à l'intérieur du centre d'information, l'amélioration des services d'orientation à l'extérieur et l'aménagement d'un théâtre pour des programmes spéciaux, sont actuellement à l'étude dans le cadre du projet de modernisation du centre d'information.

Parcs Canada continuera de cerner les besoins et les attentes des visiteurs, de surveiller et d'évaluer l'efficacité du programme de mise en valeur du lieu, et ce, afin de répondre aux besoins des visiteurs et de réagir aux changements à mesure qu'ils surviennent.

**Centre d'information** – Le principal endroit de diffusion de l'information au lieu est le centre d'information. L'exposition à l'intérieur a été élaborée dans les années 1970 et est aujourd'hui démodée et peu attrayante. Le bâtiment n'attire pas les visiteurs et la principale exposition d'interprétation ne véhicule pas les messages transmis dans l'Énoncé d'intégrité commémorative du lieu. En bref, le centre d'information ne satisfait pas aux exigences actuelles en matière de



L'exposition sur Marconi, centre d'information. *Shane Kelly 2002*

communications et ne répond pas non plus aux besoins et attentes des visiteurs. Le programme visant à remédier à cette situation débute par la modernisation du bâtiment abritant le centre d'information pour qu'il corresponde aux normes actuelles, et notamment par le renouvellement des programmes et des panneaux d'interprétation et l'élaboration de stratégies destinées à attirer davantage de visiteurs.

Parcs Canada procédera à une modernisation du bâtiment et de ses expositions dans les délais prévus dans le plan directeur. Ce projet sera financé par Parcs Canada et jouira d'une contribution financière de la Historic Sites Association of Newfoundland and Labrador, organisme qui joue un rôle prépondérant auprès du lieu en tant que partenaire, et au sein du programme des lieux historiques nationaux à Terre-Neuve-et-Labrador, et ce, depuis plus de vingt ans.

**Points d'entrée des sentiers** – Le LHNC de Signal Hill est relié aux promenades et aux réseaux de sentiers de la ville. Le sentier de randonnée pédestre de Signal Hill est considéré comme l'un des meilleurs de St. John's et un très grand nombre de visiteurs s'y rendent donc à pied, mais sans toutefois que leur soient communiqués les messages du lieu. Dans le cadre du plan de mise en valeur du patrimoine du lieu, on prévoit installer des panneaux d'orientation et de bienvenue aux points d'entrée des principaux sentiers, lesquels transmettront les messages du lieu, dirigeront les visiteurs vers les endroits clés du lieu et les renseigneront sur l'utilisation sécuritaire du lieu.

**Sites archéologiques** – Certaines ressources culturelles ne sont pas mises en valeur, notamment le site de l'hôpital St. George et de la caserne, où des vestiges des bâtiments et des jardins sont toujours visibles. On trouvera des moyens de renseigner les visiteurs sur ces sites et de les interpréter dans le cadre du plan de mise en valeur du patrimoine du lieu.

**Ressources de la Seconde Guerre mondiale** – Des sentiers mènent aux bâtiments et aux structures datant de la Seconde Guerre mondiale, mais il n'y a rien qui explique leur histoire ou leur raison d'être. Les visiteurs n'ont ainsi pas la chance de comprendre et d'apprécier ces ressources, ni le rôle qu'elles ont joué pendant la Seconde Guerre mondiale. Lors des consultations qui ont eu lieu pour l'élaboration de ce plan directeur, les intervenants et partenaires de Parcs Canada ont exprimé le désir de voir davantage de panneaux d'interprétation relatant cette période de l'histoire du lieu. Des études de marché révèlent également qu'il y a un intérêt accru pour l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. Les ressources qui sont directement associées à la Seconde Guerre mondiale sont idéales pour l'interprétation de cet aspect de l'histoire du lieu. Dans le cadre du plan de mise en valeur du patrimoine, on trouvera des façons de rendre ces structures plus accessibles et d'offrir des services d'interprétation.

**Diffusion externe** – Parcs Canada a élaboré un programme pour les écoles en se fondant sur les recommandations du *Heritage Outreach Programme Report* (1999), lequel a été établi dans le cadre d'un projet conjoint entre Parcs Canada et la Historic Sites Association of Newfoundland and Labrador. Le site Web de Parcs Canada et du LHNC de Signal Hill donne de l'information générale sur le lieu et son histoire. Les récentes améliorations apportées à ce site Web aident les visiteurs virtuels à mieux comprendre l'importance de ce lieu. Ces deux initiatives seront développées afin d'accroître la diffusion auprès du public et des groupes scolaires.

**Études sur les visiteurs** – L'étude de concordance produit-marché qui avait été menée en 1997 pour la planification et la conception de

l'annexe attenante au centre d'information doit être revue afin de mieux refléter les tendances actuelles. Bien que des sondages aient été effectués dans le cadre du Programme d'information sur les visiteurs au cours des cinq dernières années<sup>2</sup>, on n'a pas effectué de sondage global sur les visiteurs depuis 1984. On a besoin également d'informations empiriques récentes et d'études sur le nombre de visiteurs dans ce lieu, sur la façon dont ils s'y rendent, utilisent le lieu et se déplacent à l'intérieur de celui-ci. Sans ces informations, il est difficile de planifier de bonnes visites, de mettre en oeuvre des programmes efficaces de mise en valeur du patrimoine, et de trouver les moyens de présentation pour les appuyer. Parcs Canada effectuera des études afin de mettre à jour l'information sur les besoins et les attentes des visiteurs et de déterminer le nombre de visiteurs dans le lieu et la façon dont ils utilisent celui-ci et s'y déplacent à l'intérieur.

**B. Mise en valeur du patrimoine à l'extérieur du secteur administré par Parcs Canada**

Environ 3 000 personnes visitent le Fort Amherst et la rive sud chaque année<sup>3</sup>. Le musée et le salon de thé du Fort Amherst sont ouverts durant la saison estivale. En plus des expositions, les exploitants du musée et du salon de thé offrent des services d'interprétation avec personnel. La Garde côtière canadienne affecte un ancien gardien de phare sur le site chargé de faire connaître l'histoire et la culture du service des gardiens de phare. On peut apercevoir les vestiges de la batterie de la Seconde Guerre mondiale au Fort Amherst depuis l'esplanade entourant la tour de phare de Fort Amherst et depuis Signal Hill. Outre les deux plaques historiques, un panneau d'interprétation installé par la Grand Concourse Authority décrit brièvement l'histoire du goulet. Ces plaques et ce panneau transmettent quelques-unes des valeurs associées aux ressources de Niveau I ainsi que certains messages sur l'importance historique nationale du lieu.

2. Signal Hill NHS Visitor Information Survey, 2000

3. Fort Amherst Feasibility Study and Site Development Plan: Project Overview, Grand Concourse Authority, 2002. Établi par le St. John's East Rotary Club et la ville de St. John's.

L'Agence Parcs Canada s'est déjà prononcée en ce qui a trait aux activités de mise en valeur du patrimoine de la Grand Concourse Authority, plus particulièrement en ce qui concerne les panneaux d'interprétation situés près du site de South Castle. Parcs Canada a également participé à l'étude de faisabilité sur Fort Amherst et au plan d'aménagement du lieu. Fidèle à son orientation en faveur d'une collaboration avec les autres propriétaires de lieux historiques nationaux, Parcs Canada concentrera ses efforts sur la collaboration avec les partenaires afin de veiller à ce que tous les éléments nécessaires à l'intégrité commémorative soient réunis. Parcs Canada travaillera dorénavant en collaboration avec les partenaires de Fort Amherst afin de transmettre les messages associés à l'importance historique nationale du lieu qui ne sont pas encore communiqués.

#### **4.2.2 Communications relatives aux services et aux programmes**

Les communications relatives aux programmes et aux services englobent toutes les communications avec l'industrie du voyage (fournir de l'information sur le lieu avant la visite), les médias (relations publiques et activités de publicité), et tous ceux qui utilisent le lieu ou ses images à des fins commerciales.

##### **Auditoires cibles et véhicules promotionnels**

**Touristes** – Ce segment comprend les personnes et les groupes effectuant des visites touristiques ainsi que les personnes désirant profiter d'expériences patrimoniales culturelles et de vacances éducatives, et les personnes qui se trouvent dans la région en visite chez des amis ou de la famille. Parmi les véhicules promotionnels permettant de toucher ce segment du marché, on compte le guide touristique officiel de la province, les guides touristiques de Parcs Canada, les salons à l'intention des consommateurs, le marketing coopératif, les dépliants d'accueil, la publicité et les affiches et panneaux sur place.

**Industrie du voyage** – Ce segment comprend les rédacteurs de revues touristiques et publicitaires, les voyageurs et les autocaristes. Parmi les véhicules médiatiques, on retrouve les troupes d'information, les différents

forums de rédacteurs touristiques, les visites de vente et les relations avec les médias locaux. Parmi les activités de marketing qui s'offrent aux rédacteurs touristiques figurent les troupes à l'intention des rédacteurs touristiques, les voyages d'études pour agents de voyages, les salons professionnels, les programmes nouveaux et dignes de mention et les programmes de courts séjours.

**Industrie** – Il s'agit des agences et des organismes qui appuient l'industrie du tourisme. L'Agence Parcs Canada est représentée dans les associations touristiques locales et régionales et participe à des foires commerciales, à des conférences et à d'autres activités visant à rassembler les intervenants de l'industrie du tourisme.

**Médias** – Ce segment compte les médias d'information locaux, régionaux, nationaux et étrangers ainsi que les médias spécialisés axés sur l'histoire, la conservation, l'éducation et l'intégrité commémorative. Les véhicules promotionnels pour ce groupe comprennent les communiqués de presse et le contact personnel.

**Résidents locaux** – Il s'agit des résidents locaux qui manifestent un intérêt à l'égard de ce lieu ou qui le fréquentent régulièrement. Les résidents locaux sont avisés des activités au lieu par des communiqués d'intérêt public, des annonces publiques, des entrevues avec les médias, des courriers électroniques et des invitations personnelles à des activités spéciales.

L'Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve de Parcs Canada travaille en collaboration avec la ville de St. John's, la province de Terre-Neuve-et-Labrador, le Centre de services de l'Atlantique de Parcs Canada et d'autres organismes nationaux et régionaux afin d'offrir à l'industrie du voyage de l'information pré-départ sur le LHNC de Signal Hill. Ces activités consistent plus particulièrement à participer à des campagnes de marketing et à la production de guides touristiques, à donner des illustrations et des informations récentes sur les programmes offerts au lieu, sur les activités spéciales et sur les tarifs, et

à rassembler et échanger des informations sur les visiteurs. On fait la promotion et la commercialisation de ce lieu avec les autres lieux historiques nationaux et les autres parcs nationaux de cette unité de gestion. Les récentes activités de marketing ont été axées sur la communication des messages témoignant de l'importance historique nationale du lieu, et sur l'information relative au réseau de Parcs Canada.

Le LHNC de Signal Hill est un symbole provincial et national. Le lieu attire plus de visiteurs que tout autre lieu ou attraction touristique de la province. La plupart des visiteurs, toutefois, ne participent pas à toutes les activités offertes au lieu; ils sont attirés vers le sommet, mais ne visitent pas les installations ni ne participent à des programmes ailleurs dans le lieu. La plupart des visiteurs passent tout au plus 45 minutes au lieu. En améliorant les activités pré-départ de communications, on encouragera les gens à visiter le lieu et à prolonger leur visite. Certains produits et services offerts au lieu ont également besoin d'être mis à jour, afin d'attirer plus de visiteurs et de mieux répondre à leurs besoins. Parmi les principaux attraits du lieu figurent le centre d'information et le programme d'animation militaire ou Tattoo de Signal Hill.

La tour Cabot, située au sommet de Signal Hill, est l'une des images les plus fréquemment utilisées dans les médias de l'industrie du voyage. On trouve des images de cette tour sur toutes sortes de produits culturels et touristiques – affiches, objets d'art, cartes

postales, photographies, maillots, casquettes, livres, cédéroms, tasses, etc. Des groupes de musique populaires, des vedettes et même des gens de l'industrie du cinéma utilisent fréquemment le LHNC de Signal Hill en toile de fond pour leurs publicités et leurs films. Malheureusement, ces images ne communiquent pas toutes la valeur historique du lieu ou le fait qu'il soit administré par Parcs Canada. La difficulté pour Parcs Canada est de faire en sorte que les images véhiculées du lieu reflètent son importance nationale et, si possible, communiquent ses messages d'importance nationale, expliquent les programmes et les services qui y sont offerts, et montrent son appartenance au réseau national des lieux patrimoniaux de Parcs Canada.

#### 4.2.3 Communications liées à l'Agence et engagement communautaire

Parcs Canada souscrit pleinement à la participation des intervenants, des organisations intéressées et du public dans la gestion du LHNC de Signal Hill. Une plus grande participation de leur part contribue à renforcer l'engagement communautaire envers les lieux historiques nationaux ainsi que le sentiment d'appartenance, et contribue à bâtir une structure patrimoniale plus solide.

L'engagement public dans le LHNC de Signal Hill s'inscrit dans trois catégories : les partenaires sur place, les intervenants et la collectivité en général. Tous ces groupes ont participé à l'élaboration du plan directeur.



Tattoo de Signal Hill. Don Parsons 2006

**Partenaires sur place** – Divers organismes et agences apportent un soutien au LHNC de Signal Hill et beaucoup d’entre eux le font sur place. Ils aident le lieu à atteindre les objectifs décrits dans le cadre de travail *Engager les Canadiens* de Parcs Canada. Les partenaires sur place offrent des produits et services qui dépassent le mandat de Parcs Canada, ce qui enrichit les expériences et les occasions d’apprentissage offertes aux visiteurs, autant au lieu qu’à l’extérieur. Parmi les partenaires du LHNC de Signal Hill, figurent :

- la Historic Sites Association of Newfoundland and Labrador, qui exploite une boutique de souvenirs au lieu et contribue aux projets, aux programmes ainsi qu’aux activités spéciales et aux événements;
- le Signal Hill Tattoo Committee, qui exploite le programme estival du Tattoo de Signal Hill;
- la Society of Newfoundland Radio Amateurs (SONRA), qui exploite une station de radio à ondes courtes dans la tour Cabot et qui participe à des activités spéciales et à des événements associés à l’histoire des communications au lieu;
- la Johnson Family Foundation, dont l’engagement envers le lieu s’est traduit par le projet du belvédère de Signal Hill, grâce auquel on a bâti des plates-formes d’observation et installé divers panneaux d’interprétation complémentaires sur la crête du sommet;
- la Grand Concourse Authority, qui a aménagé des sentiers et installé des panneaux d’interprétation et des marqueurs pour relier le lieu au réseau de sentiers de St. John’s;
- les autocaristes, qui offrent à leurs clients, comme la clientèle des croisières, des visites guidées du lieu;
- les systèmes d’éducation provinciaux et régionaux, qui participent aux programmes d’interprétation;
- le Johnson GEO Centre, situé à Signal Hill (mais non sur le lieu même), qui offre des programmes et des exposés qui traitent, entre autres, de la géologie de Signal Hill.

**Les intervenants** – Les autres intervenants sont toutes les personnes et tous les groupes concernés d’une quelconque façon par le lieu, ou tous ceux ayant une quelconque incidence sur celui-ci. Ils peuvent oeuvrer dans divers domaines – patrimoine culturel, patrimoine naturel, tourisme, administration des terres ou contrôle de l’aménagement dans les terres adjacentes au lieu. On compte parmi ceux-ci les organismes des gouvernements fédéral et provincial et de l’administration municipale, les groupes d’intérêt et sans but lucratif, les résidents locaux, les éducateurs et les personnes qui ont un intérêt pour Signal Hill. Certains exploitent des lieux historiques liés de façon thématique au LHNC de Signal Hill, comme les lieux historiques provinciaux de la batterie de Quidi Vidi et de la Commissariat House, ou le Johnson GEO Centre (qui présente de l’information sur la géologie de Signal Hill). D’autres participent à des activités susceptibles de toucher le lieu, comme la ville de St. John’s, dans le cadre de ses processus de planification municipale et de ses mécanismes de contrôle de l’aménagement urbain.

**La collectivité en général** – On retrouve dans cette catégorie des groupes et des personnes qui fréquentent le lieu, qui s’intéressent à des aspects ou à des questions spécifiques au lieu et également des personnes qui apprécient le lieu pour son symbolisme et sa contribution aux espaces verts de la ville. La collectivité en général fait preuve d’un grand intérêt pour Signal Hill. Les résidents de la ville en particulier ont un fort sentiment d’appartenance envers le LHNC de Signal Hill et aiment prendre part aux décisions qui s’y rapportent.

Les partenaires sur place contribuent à enrichir la mise en valeur du patrimoine de façon intéressante et vivante, et veillent également à l’intégration du LHNC de Signal Hill dans la collectivité. Le défi pour Parcs Canada qui travaille avec ces partenaires, dont les mandats et les priorités diffèrent parfois de ceux de l’Agence, est de s’assurer que ses objectifs de mise en valeur du patrimoine sont atteints. La priorité de Parcs Canada est de transmettre les messages associés à l’importance nationale de Signal Hill. Parfois, les partenaires ne communiquent pas ce thème



de façon claire ou exacte, ou il peut arriver aussi que le message ne passe pas à cause de messages concurrents. Les messages de Parcs Canada transmis par les partenaires sur place doivent être améliorés de façon à respecter les autres valeurs patrimoniales dont ceux-ci font la promotion au lieu.

Comme toutes les activités sur place gérées par des tierces parties nécessitent l'octroi de contrats, de licences ou de permis, Parcs Canada communiquera clairement ses exigences lors de l'établissement des ententes. Afin d'appuyer ces accords officiels, Parcs Canada offrira également aux principaux partenaires une formation et échangera de l'information dans des domaines comme la mise en valeur du patrimoine, l'intégrité commémorative et la gestion des ressources culturelles.

Les récentes communications avec les intervenants du lieu et la collectivité ont beaucoup porté sur le programme de consultation mené durant le présent processus de planification de la gestion. Parcs Canada assurera un suivi de ces consultations en continuant d'informer les intervenants et la collectivité en général sur ses progrès au chapitre des mesures prises pour la mise en œuvre du plan directeur.

#### 4.3 EXPÉRIENCES OFFERTES AUX VISITEURS

Parcs Canada voit dans les possibilités offertes aux visiteurs de vivre des expériences enrichissantes dans un lieu historique national un moyen de faire mieux connaître et apprécier ce lieu et de gagner l'appui du public. Le LHNC de Signal Hill offre diverses possibilités de découvrir le lieu, allant des activités récréatives comme la randonnée, l'observation de la vue imprenable sur la ville et le port de St. John's et le paysage environnant, jusqu'à une visite plus structurée, qui comprend un arrêt au centre d'information et la participation à des programmes d'interprétation.

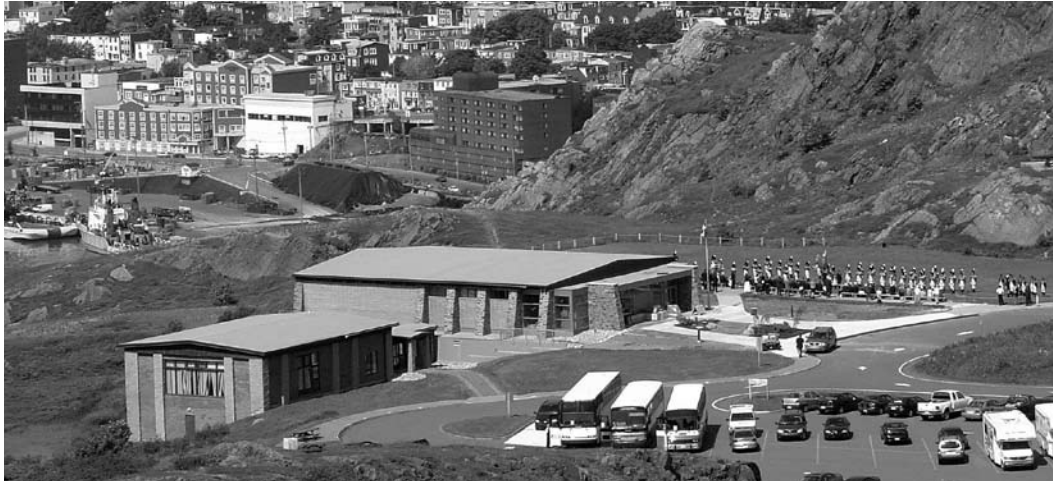
##### 4.3.1 Auditoires cibles

Les programmes offerts au LHNC de Signal Hill sont destinés aux auditoires qui se trouvent au lieu comme à l'extérieur. Ces auditoires se distinguent par l'expérience qu'ils recherchent.

**Touristes** – Ce groupe, qui se compose essentiellement d'adultes et de groupes familiaux, comprend des visiteurs de la province, du Canada et des États-Unis. Il est représentatif du marché touristique traditionnel et est attiré vers cette province par ses attractions côtières naturelles, son patrimoine et sa culture. Il recherche des attractions intéressantes et éducatives, et préfère les attractions côtières comme les baleines et les icebergs, les paysages magnifiques, les éléments patrimoniaux ainsi que les activités culturelles. Comme la majorité de ces touristes visitent le lieu pour la première fois, ils sont enclins à effectuer une visite approfondie de l'endroit et de ses attraits, si l'occasion leur en est offerte bien sûr. Parcs Canada a comme objectif, pour ce groupe précis, de conserver l'auditoire actuel et de prolonger son séjour au lieu.

**Groupes scolaires** – Ce groupe comprend des élèves provenant des systèmes scolaires locaux et régionaux ainsi que les groupes de jeunes. Les écoles de la région recherchent des activités et des programmes qui se rattachent à leurs programmes d'études officiels. Certaines écoles profitent du programme pour écoles offert par le Signal Hill Tattoo Committee, lequel est axé sur l'histoire militaire. La plupart des écoles utilisent également le lieu pour y organiser des sorties de fin d'année scolaire. Parcs Canada a comme objectif, pour ce groupe précis, de satisfaire à la demande actuelle à l'égard des programmes pour les écoles liés aux programmes d'études officiels.

**Groupes organisés** – Ces groupes se déplacent en autocar et comprennent les groupes et les particuliers qui visitent la ville et à qui les petits exploitants locaux offrent des circuits, ainsi que la clientèle plus vaste des croisiéristes et des autocaristes. Les autocaristes jumellent la visite du LHNC de Signal avec la visite d'autres attractions de la région. Le lieu ne représente souvent qu'une halte le long de leurs circuits, et la visite dure normalement moins d'une heure. Ils cherchent à offrir une expérience touristique qui se résume à principalement observer le paysage panoramique depuis la crête du sommet et à visiter la tour



Centre d'information. Don Parsons 2006

Cabot. Parcs Canada a comme objectif, pour cet auditoire précis, d'accroître la qualité de l'expérience offerte afin de permettre à ces groupes de mieux comprendre et d'apprécier l'importance nationale du lieu.

**Résidents locaux** – La nette prééminence de la colline ainsi que la visibilité et l'accessibilité de Signal Hill font de ce lieu une attraction populaire pour les résidents de St. John's. Ils utilisent le lieu à des fins récréatives, pour y faire de la randonnée pédestre, pour des sorties en famille et pour y profiter de la vue panoramique. Ce groupe visite le lieu fréquemment et participe aux activités et aux programmes. Parcs Canada a comme objectif, pour ce groupe précis, de renforcer leur sentiment d'appartenance envers le LHNC de Signal Hill, et de favoriser et d'encourager leur appréciation et leur respect des ressources du lieu ainsi que l'estime qu'ils y portent.

**Participants à des activités spéciales** – Les membres du public assistent à de nombreuses activités spéciales au LHNC de Signal Hill, notamment à la cérémonie de l'aube du Nouvel An, aux célébrations de la fête du Canada, aux cérémonies de citoyenneté, etc. Les organisateurs et les participants recherchent un lieu de prestige fort d'une tradition festive. Parcs Canada a comme objectif, pour ce groupe précis, de faire en sorte que les participants gardent un souvenir mémorable de leur expérience et soient également en mesure de mieux comprendre et apprécier le lieu.

**Visiteurs virtuels** – Ce groupe peut être divisé en deux grands segments. Le premier se compose de personnes à la recherche d'informations sur le lieu afin de planifier leur voyage. Le second se compose essentiellement de jeunes à la recherche d'informations sur le lieu à des fins éducatives, notamment dans le cadre de projets scolaires. On retrouve également dans ce groupe des historiens amateurs et professionnels, des archéologues, des mordus de radio amateur désireux de se renseigner sur l'histoire et les ressources du lieu. Parcs Canada a comme objectif, pour ce groupe précis, d'encourager ces visiteurs virtuels à venir au lieu, et de rendre l'information recherchée accessible et facile à utiliser.

#### 4.2.3 Installations et services offerts aux visiteurs

Les visiteurs peuvent avoir accès gratuitement à la propriété administrée par Parcs Canada. La colline est accessible par la route; au sommet se trouvent un terrain de stationnement et la tour Cabot. La vue panoramique et les points de départ des sentiers en font un endroit populaire auprès des résidents locaux. Les visiteurs peuvent profiter gratuitement des ressources culturelles et des panneaux qui les interprètent le long des sentiers et dans tout le lieu. Les visiteurs qui font une halte au centre d'information ou qui participent aux programmes doivent payer des droits. Les installations pour les visiteurs sont conçues de façon à répondre aux intérêts et aux attentes des visiteurs actuels et potentiels, et aux exigences de Parcs Canada en ce

qui concerne la mise en valeur et la protection du patrimoine ainsi que l'accessibilité et la sécurité du public.

**Sentiers** – Un certain nombre de sentiers aménagés offrent un accès aux piétons vers les principales attractions du LHNC de Signal Hill; d'autres relient le lieu au réseau de sentiers piétonniers de la ville. L'utilisation des sentiers récréatifs par les résidents de la ville est grande et ne cesse d'augmenter, et l'érosion causée par la circulation piétonne est visible. Parcs Canada assure une surveillance constante et tente de résoudre toute question de sécurité publique soulevée par l'état des sentiers et leur utilisation par les visiteurs. Le dernier plan de sécurité publique pour ce lieu a été élaboré en 1995, mais celui-ci ne correspond probablement plus aux habitudes d'utilisation actuelles des sentiers ni au nombre d'utilisateurs.

Parcs Canada doit d'abord mieux comprendre l'utilisation que font les visiteurs du lieu et les difficultés possibles découlant de celle-ci, pour ensuite procéder à une évaluation des risques associés aux différents

types d'utilisation des sentiers. Les besoins en matière de mise en valeur du patrimoine nécessiteront peut-être la rénovation du réseau de sentiers du lieu afin de faire ressortir davantage les caractéristiques archéologiques et culturelles du paysage. Une étude approfondie de l'utilisation des visiteurs aidera Parcs Canada à mettre à jour le plan de sécurité publique du lieu et à planifier et à élaborer des stratégies visant à maintenir, à rénover ou à modifier les sentiers existants.

**Image de marque** – Les sentiers, promenades et panneaux d'interprétation du LHNC de Signal Hill qui se trouvent à l'extérieur du lieu ont été installés de façon intermittente au cours des cinquante dernières années. Ils ont été aménagés par Parcs Canada, ou dans certains cas, en partenariat avec d'autres, conformément aux normes de conception de l'époque. Par conséquent, les éléments architecturaux du paysage ainsi que les moyens de mise en valeur varient aujourd'hui d'un endroit à l'autre, que ce soit au niveau des matériaux ou de la conception. Cette diversité crée une certaine confusion et ne transmet pas clairement le fait que Signal Hill est administré par Parcs Canada. Il y a donc un besoin de cohérence et d'uniformité pour ce qui est des éléments paysagers et des moyens d'interprétation situés à l'extérieur du lieu, et ce, afin de mieux refléter l'image de marque de Parcs Canada.

**Centre d'information** – Construit vers la fin des années 1960, le centre d'information des visiteurs abrite une aire d'accueil, des toilettes et des expositions. On y a annexé un bâtiment polyvalent, qui a été construit en 1998; celui-ci sert au programme d'animation militaire du lieu en été et à divers programmes et activités pendant l'hiver. Le centre d'information a besoin d'être rénové, et ce, depuis le début des années 1990. Certains problèmes ont déjà été réglés en 1998 lors de la construction de l'annexe. L'Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve a entrepris la modernisation du centre d'information; les travaux devraient être terminés dans les délais prévus dans le présent plan directeur.

Ainsi qu'il a été mentionné précédemment, seule une faible proportion de visiteurs



Visteur sur le sentier du cap Nord. Pam Coristine 2000

du LHNC de Signal Hill visitent le centre d'information, en grande partie parce que celui-ci n'est pas très visible depuis l'entrée principale du lieu. Parmi les stratégies élaborées pour attirer davantage de visiteurs dans le centre, on propose d'accroître la visibilité du centre d'information, d'améliorer la signalisation et de réexaminer le flux de la circulation. Parcs Canada étudiera ces options dans le cadre de sa planification de la modernisation du centre d'information.

**Droits d'entrée** – Les visiteurs du LHNC de Signal Hill n'ont pas de droits d'entrée à payer pour pénétrer dans le lieu. Une situation qui diffère beaucoup de la plupart des lieux administrés par Parcs Canada, où tous les visiteurs paient des droits d'entrée, lesquels contribuent en retour à offrir des services et des programmes au lieu. Parcs Canada doit donc compter sur d'autres sources de revenus au LHNC de Signal Hill. On fait payer des droits pour des services et des installations qui procurent des avantages personnels ou qui améliorent les services de base offerts au lieu. Par exemple, on doit payer un droit d'entrée pour visiter le centre d'information et pour participer aux programmes et aux activités spéciales comme les démonstrations du Tattoo de Signal Hill. Ces droits permettent d'absorber les coûts associés à ces projets. Les droits d'entrée pour le centre d'information rénové seront un aspect important de sa viabilité à long terme.

#### 4.4 INTENDANCE DE L'ENVIRONNEMENT

Les valeurs patrimoniales naturelles du LHNC de Signal Hill continueront d'être respectées et protégées. Les outils d'évaluation et de gestion des ressources naturelles se sont perfectionnés depuis l'élaboration du dernier plan directeur du lieu. Par exemple, l'utilisation de la cartographie numérique et du Système d'information géographique (SIG) est maintenant une pratique courante à Parcs Canada dans la gestion des ressources naturelles. De meilleures directives (aux termes de lois et de politiques améliorées) permettent maintenant de tenir compte des considérations écologiques dans la prise de décisions et dans l'évaluation des plans et des projets d'aménagement.

Afin de garantir le respect des valeurs patrimoniales naturelles du LHNC de Signal Hill et la gestion de ses ressources naturelles en conformité avec les politiques et directives actuelles de Parcs Canada, il faut mettre à jour l'information sur les ressources naturelles du lieu et se servir d'outils actuels (comme le SIG) pour les gérer.

## 5.0 Énoncé de vision

Signal Hill, dominé par la tour Cabot, va demeurer un site et un symbole distinctifs de St. John's, de Terre-Neuve-et-Labrador et du Canada. Plus particulièrement pour ce qui est des ressources administrées par Parcs Canada, tous les éléments d'intégrité commémorative seront préservés et les ressources culturelles seront protégées et mises en valeur conformément à la *Politique sur la gestion des ressources culturelles* de Parcs Canada. Tous les bâtiments et toutes les structures historiques du lieu seront stabilisés et mis en valeur comme il se doit pour le public. Celui-ci comprendra les ressources archéologiques et les éléments culturels du paysage du lieu, qui seront interprétés de façon adaptée.

Les ressources culturelles situées sur la rive sud du goulet seront considérées comme partie intégrante du lieu commémoré de Signal Hill. Les propriétaires fonciers dans le secteur comprendront les valeurs historiques liées aux ressources de cet endroit et posséderont les connaissances et les outils nécessaires pour les gérer en conformité avec la *Politique sur la gestion des ressources culturelles* de Parcs Canada.

Sur le plan visuel, les liens historiques de Signal Hill avec d'autres lieux à St. John's seront préservés et la vue dominante de Signal Hill dans le paysage culturel du centre-ville et du front de mer ne sera pas obstruée. Il sera possible de consulter l'information relative aux décisions et aux pratiques de gestion prises par le passé, ce qui permettra de gérer efficacement tout problème ou toute menace.

Tous les visiteurs du LHNC de Signal Hill acquerront une compréhension de base des motifs pour lesquels le lieu revêt une importance historique nationale. En leur faisant vivre diverses expériences, on leur donnera l'occasion de comprendre et d'apprécier

l'évolution des ouvrages de défense depuis le goulet jusqu'à la colline Signal Hill. Le centre d'information attirera des visiteurs dont les attentes répondront à celles de Parcs Canada en matière d'expériences éducatives positives et mémorables. Le programme destiné aux écoles locales fera partie intégrante des programmes d'études officiels, et le centre d'information sera un endroit où les élèves pourront apprendre l'histoire du lieu. Les visiteurs et le grand public comprendront que le lieu fait partie du réseau des lieux historiques nationaux, c'est-à-dire qu'il est lié aux lieux historiques nationaux à St. John's, ailleurs dans la province et au Canada. De plus, toute personne qui n'est pas en mesure de visiter le lieu aura accès sur le site Web de Parcs Canada à des programmes de diffusion externe complets et interactifs qui seront facilement accessibles aux jeunes apprenants.

Le LHNC de Signal Hill sera étroitement lié à une collectivité qui partage un sens de la gestion du patrimoine et un sentiment d'appartenance, et qui apprécie le rôle que les lieux historiques nationaux jouent dans la définition de ce que nous sommes en tant que Canadiens et Canadiennes. Les résidents locaux continueront de profiter du lieu pour ses autres valeurs, mais apprécieront et respecteront mieux son importance historique nationale. Le rôle qu'exerce le lieu dans le tourisme régional évoluera et sera ainsi mieux intégré aux autres attractions qui partagent les mêmes thèmes grâce à une coopération et à une coordination avec les autres lieux, les organismes gouvernementaux et les intervenants. Le lieu historique national du Canada de Signal Hill continuera de susciter de la fierté envers notre patrimoine national dans les domaines de la défense et des communications.



## 6.0 Objectifs et mesures de gestion

Le mandat de Parcs Canada consiste à protéger et à mettre en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et à favoriser chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Pour exécuter ce mandat, Parcs Canada a élaboré une orientation de gestion qui guidera les gestionnaires du lieu au cours des cinq à dix prochaines années. Dans les cas où le plan directeur ne traite pas d'une question, la *Politique sur la gestion des ressources culturelles* et ses principes éclaireront les décisions.

### 6.1 PROTECTION DU PATRIMOINE

#### **A. Ressources à l'intérieur du secteur administré par Parcs Canada**

##### *Objectifs*

- S'assurer que les ressources culturelles du lieu et les valeurs qui y sont associées seront respectées.
- Fonder les décisions de gestion concernant le lieu sur des renseignements pertinents et fiables et sur les dispositions de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles* de Parcs Canada.
- Protéger les ressources culturelles et s'assurer que les valeurs qui y sont associées ne seront ni perdues ni endommagées par des activités humaines, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du lieu.
- Communiquer les valeurs historiques des ressources aux visiteurs et au grand public.
- Miser sur le soutien actuel de la collectivité et le sens de la gestion du patrimoine à l'égard du lieu.

##### *Mesures*

#### Parcs Canada

- délimitera sur les cartes, dans les brochures et sur les images du site Web le secteur correspondant au lieu désigné et encouragera les partenaires à faire de même, et les appuiera;
- créera et conservera un Dossier du lieu, qui contiendra de l'information à jour sur les ressources culturelles, les décisions de gestion prises dans le passé ou en cours, ainsi que sur toutes les autres mesures qui ont touché ou toucheront les ressources culturelles *in situ* du lieu;
- rendra l'information du Dossier du lieu accessible par voie électronique au personnel de Parcs Canada, en donnant la priorité aux ressources à risques ou menacées;
- communiquera aux organismes municipaux, provinciaux et fédéraux qui participent à l'aménagement des terres, l'importance de préserver les perspectives et les principaux points d'observation en les désignant sur les cartes, les plans et les documents;
- continuera d'apporter des commentaires en ce qui a trait aux plans et aux règlements municipaux, aux propositions d'aménagement et aux nouvelles utilisations des terres adjacentes au lieu, en demandant la protection des perspectives importantes;
- élaborera et mettra en oeuvre des plans de conservation et d'entretien des ressources pour les ressources culturelles *in situ* du lieu (c'est-à-dire les éléments culturels du paysage, les objets sur place et les structures historiques);
- soumettra la poudrière britannique, la poudrière de la Seconde Guerre mondiale et la batterie Chain Rock pour évaluation

- au Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEÉFP);
- intégrera les caractéristiques patrimoniales des structures historiques (ainsi qu'elles auront été établies par le BEÉFP) dans sa gestion et dans le plan de mise en valeur du patrimoine du lieu;
- effectuera un inventaire et des fouilles archéologiques au site de la batterie Chain Rock;
- assurera la stabilisation de la batterie Chain Rock conformément à la *Politique sur la gestion des ressources culturelles* de Parcs Canada et aux exigences établies par le BEÉFP;
- étudiera les options visant à améliorer le cadre paysager de la tour Cabot et de la poudrière britannique;
- surveillera l'érosion dans les secteurs à risques et prendra des mesures préventives ou correctives;
- élaborera et mettra en oeuvre un programme de surveillance pour les ressources archéologiques du lieu;
- mettra à jour les documents archéologiques de Parcs Canada selon les normes actuelles (c'est-à-dire en incluant la cartographie numérique);
- étudiera les choix en matière de gestion de la végétation dans les secteurs de Burma Road et de la colline des Caronades dans le but de dégager et de montrer les vestiges culturels du paysage (à la suite des études d'impact indiquées, notamment des études d'impact environnemental, conformément à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*);
- continuera d'évaluer ou d'examiner tout nouvel aménagement ou toute nouvelle activité opérationnelle à la lumière de l'Énoncé d'intégrité commémorative, de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles* de Parcs Canada et de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*;
- incorporera les valeurs patrimoniales naturelles dans la mise en valeur du lieu lorsqu'il sera approprié et possible de le faire;
- gèrera les ressources naturelles conformément à la *Politique sur la gestion des ressources culturelles* de Parcs Canada;

- mettra à jour l'inventaire des ressources naturelles du lieu, et le rendra plus accessible, en utilisant un système d'information basé sur le SIG afin de permettre la consultation de l'information.

#### **B. Ressources à l'extérieur du secteur administré par Parcs Canada**

##### **Objectifs**

- Protéger et stabiliser les ressources culturelles de Niveau I qui sont menacées.
- Encourager et soutenir les particuliers et les organismes dont les actions et les décisions pourraient avoir une incidence sur les ressources de Niveau I, à mettre en pratique les principes de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles* de Parcs Canada, et à respecter les caractéristiques et les composantes qui confèrent leur valeur à ces ressources.
- Conclure des alliances et mettre en commun les pratiques exemplaires.
- Influencer les décisions susceptibles d'avoir des répercussions sur les ressources historiques de Niveau I.

##### **Mesures**

###### **Parcs Canada**

- apportera son concours à la prise des décisions concernant l'aménagement de Fort Amherst et du secteur du goulet en participant à des études de planification et à des programmes d'aménagement, et en siégeant à des comités consultatifs;
- offrira des possibilités de formation aux partenaires de Fort Amherst et de la rive sud du goulet concernant la mise en valeur du patrimoine du LHNC de Signal Hill et l'application de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles* de Parcs Canada;
- favorisera les occasions de mise en commun du savoir et des pratiques exemplaires avec les partenaires au cours d'ateliers, de conférences et d'autres forums;
- offrira des conseils et une aide techniques ou professionnels pour ce qui est des ressources culturelles en mauvais état ou menacées;
- collaborera avec les propriétaires pour gérer les menaces particulières aux



ressources culturelles de Niveau I, si cela est rentable et viable;

- favorisera et soutiendra les efforts visant à répertorier et à consigner les ressources culturelles de Fort Amherst et du secteur du goulet, et y participera dans la mesure du possible.

## 6.2 ÉDUCATION DU PUBLIC ET ENGAGER LES CANADIENS

Le cadre de travail *Engager les Canadiens* de Parcs Canada oriente l'Agence pour ce qui est de création de communications efficaces dans le secteur du LHNC de Signal Hill qu'elle administre. Les communications doivent informer, influencer et impliquer les auditoires cibles externes en ce qui concerne l'importance nationale que revêt cet endroit. Parcs Canada doit également faire preuve d'uniformité et de cohésion dans ses activités de communications. Les objectifs fondamentaux du cadre de travail sont les suivants :

- Contribuer à la sensibilisation de la population relativement au réseau de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux et d'aires marines nationales de Parcs Canada (c'est-à-dire informer).
- Favoriser la compréhension et la jouissance des lieux par des moyens qui en respectent l'intégrité commémorative (c'est-à-dire influencer).
- Renforcer les liens émotifs éprouvés à l'égard des lieux en tant que symboles distinctifs importants du Canada, ainsi que notre sens de la citoyenneté partagée, et le sentiment d'appartenance envers ceux-ci (c'est-à-dire impliquer).

Ces objectifs s'appliquent à toutes les communications extérieures de Parcs Canada, y compris à la mise en valeur du patrimoine sur place, à la diffusion externe, aux relations avec la population et les partenaires, et aux activités de marketing.

### 6.2.1 Communications en matière d'éducation

Les communications en matière d'éducation comprennent la mise en valeur du patrimoine tant sur place qu'à l'extérieur du lieu. Il s'agit d'activités, d'installations, de produits et de services qui visent à faire connaître le lieu

en tant que composante du réseau d'aires patrimoniales protégées au Canada, ainsi que d'activités qui favorisent la jouissance, l'appréciation et la compréhension de l'histoire et des ressources patrimoniales du lieu.

### Objectifs

- Les valeurs historiques des ressources culturelles de Niveau I seront communiquées aux visiteurs et au grand public.
- L'expérience de mise en valeur du patrimoine dans son ensemble transmettra les raisons de l'importance historique nationale du lieu.
- Les personnes responsables du lieu, les visiteurs qui participent au programme de mise en valeur du patrimoine et les non-visiteurs, c'est-à-dire les visiteurs virtuels, comprendront les motifs qui justifient l'importance historique nationale du lieu.
- Une partie de l'expérience de mise en valeur du patrimoine transmettra les messages secondaires (c'est-à-dire non liés à l'importance nationale du lieu).
- Les messages secondaires n'occulteront pas la mise en valeur et la compréhension de l'importance nationale du lieu, et ne leur nuiront pas.
- Tous les visiteurs et les non-visiteurs qui auront reçu des messages contextuels et secondaires les comprendront.
- Des activités de diffusion externe seront offertes aux auditoires qui n'effectuent pas de visite.
- On surveillera et évaluera l'efficacité du programme de mise en valeur du patrimoine du lieu pour assurer une communication et une compréhension efficaces.

### Méthodes

Afin de communiquer les messages importants au LHNC de Signal Hill, on offre aux visiteurs une vaste gamme d'expériences. On retrouve donc, à l'extérieur, des panneaux d'orientation, des services d'interprétation avec personnel, des programmes d'animation, des sentiers menant aux attraits du lieu et aux belvédères, ainsi que des services d'interprétation sans personnel, comme des panneaux d'interprétation et une brochure pour la visite autoguidée. Le centre d'information est le

principal endroit où les visiteurs peuvent saisir les messages liés à l'ensemble du lieu et à son histoire. À la tour Cabot, les services d'interprétation sont axés sur les communications. Le programme de diffusion externe du LHNC de Signal Hill permettra de transmettre les messages sur l'importance nationale du lieu et sur ses autres valeurs patrimoniales à des non-visiteurs, par l'intermédiaire du site Web et des programmes de diffusion externe.

#### **Mesures**

Parcs Canada élaborera et mettra en œuvre un plan de mise en valeur du patrimoine qui comprendra les éléments suivants :

- Des panneaux d'orientation et de présentation sur les terrains de stationnement du centre d'information et au sommet.
- Des panneaux d'orientation et de présentation le long des sentiers qui mènent au lieu.
- La modernisation du centre d'information afin de rendre le bâtiment plus fonctionnel pour la mise en valeur du patrimoine, et de répondre plus efficacement aux besoins et aux attentes des visiteurs.
- De nouvelles expositions à l'intérieur du centre d'information axées sur les messages liés à l'intégrité commémorative du lieu.
- La mise en valeur de la batterie Chain Rock et de son canon QF 75 mm *in situ*, et ce, après leur stabilisation.
- Des améliorations au site Web du LHNC de Signal Hill afin de mieux servir les visiteurs potentiels, les élèves et les enseignants, en donnant de l'information sur le LHNC de Signal Hill et sur le réseau de Parcs Canada, et en faisant du site un portail menant à des sites Internet ayant le même thème.
- Des améliorations à la mise en valeur et à l'interprétation des ressources de Niveau I suivantes : les vestiges archéologiques de la caserne, de l'hôpital et des jardins George's, la poudrière de la Seconde Guerre mondiale, la poudrière britannique, l'abri Quonset, la vallée de Ross, Burma Road, la colline des Caronades et le Fort Amherst.

- La possibilité pour des experts de la région de participer à la présentation de l'histoire racontée au lieu.
- L'évaluation et la révision des programmes pour les écoles liés aux programmes d'études officiels actuellement à l'essai, et l'augmentation de ces programmes, si nécessaire.

#### **Recherche, surveillance et évaluation de la mise en valeur du patrimoine**

Parcs Canada continuera à cerner les besoins et les attentes des visiteurs actuels et potentiels. L'efficacité des approches de mise en valeur du patrimoine au lieu sera évaluée à l'aide de plusieurs méthodes afin de veiller à ce que les messages d'importance nationale soient communiqués aux auditoires cibles. L'Agence continuera de rassembler de l'information sur les visiteurs du lieu et sur la mise en valeur du patrimoine au lieu dans le cadre de son programme d'information sur les visiteurs. On effectuera, aux fins de ce programme, des enquêtes semestrielles en collaboration avec le Centre de services de l'Atlantique de Parcs Canada.

Le site Web comprendra deux outils d'évaluation intégrés : un compteur de visites et un livre d'invités pour solliciter les commentaires. L'Unité de gestion se servira également des recherches menées par Parcs Canada à l'échelle régionale et nationale afin de mieux comprendre l'auditoire virtuel du site Web. Les participants et les enseignants évalueront les programmes éducatifs et de diffusion externe au moyen d'enquêtes et d'évaluations.

L'information rassemblée grâce à la recherche, au dénombrement des visiteurs, aux enquêtes, aux commentaires et aux évaluations servira à adapter et à modifier les programmes et autres initiatives de mise en valeur du patrimoine, pour permettre à Parcs Canada d'atteindre ses objectifs d'apprentissage de manière efficace et efficiente.

#### **6.2.2 Communications relatives aux services et aux programmes**

Les communications relatives aux services et aux programmes du cadre de travail *Engager les Canadiens* comprennent toutes les activités de relations publiques, de marketing et de



Célébrations du centenaire de Marconi au LHNC de Signal Hill.  
Parcs Canada / Jeremy Roop 2001

promotion visant à communiquer avec des visiteurs potentiels et à exercer une influence sur l'industrie du voyage et les médias.

#### Objectifs

- Veiller à ce que les visiteurs potentiels soient conscients de l'importance du LHNC de Signal Hill et de ce que le lieu a à offrir.
- Veiller à ce que le lieu fasse l'objet d'une promotion adaptée par l'industrie du tourisme.
- Accroître la durée moyenne des visites au lieu.
- Augmenter le nombre de visites au centre d'information rénové.
- Veiller à ce que les tierces parties brosent un portrait du lieu qui respecte son importance historique nationale.
- Encourager les agences de presse et les médias d'information ainsi que leurs représentants à comprendre et à apprécier le lieu et ses messages.

#### Mesures

Parcs Canada

- continuera de travailler en partenariat avec les organismes régionaux, provinciaux et nationaux de tourisme et de voyage, afin de donner de l'information aux visiteurs potentiels avant que ceux-ci ne se rendent sur place, et se concentrera davantage sur la communication des nombreux attraits et messages importants du lieu;
- continuera de faire en sorte que ses activités de marketing reposent sur son cadre de travail *Engager les Canadiens* et sur la

trousse sur les messages à l'intention de ses employés;

- appuiera de nouvelles initiatives visant à faire la promotion et le marketing du centre d'information rénové et des programmes de mise en valeur du patrimoine sur place;
- exigera des personnes qui utilisent le lieu pour y tourner des films ou de la publicité de respecter le lieu et, si possible, d'en profiter pour transmettre les messages du lieu;
- élaborera et fournira du matériel de diffusion externe à l'intention des médias comme des fiches documentaires, des énoncés médias et des troupes d'information reflétant les messages du lieu.

#### 6.2.3 Communications liées à l'Agence et engagement communautaire

Parcs Canada travaille en collaboration avec de nombreux organismes gouvernementaux et avec le secteur privé, ainsi qu'avec des groupes et des particuliers, afin d'atteindre des objectifs et des buts communs compatibles. Ces relations sont vitales à l'intégration communautaire et régionale, à la prestation de services qui dépassent le mandat principal de Parcs Canada, et afin de stimuler le sens de la gestion par le public du patrimoine du lieu. Ce volet des activités de Parcs Canada fait partie intégrante du cadre de travail *Engager les Canadiens* et comprend une composante de communications importante.

Parcs Canada s'engage à tirer parti des partenariats fructueux qui ont rehaussé la mise en valeur du patrimoine au lieu, et à améliorer ces partenariats. On veillera d'abord, avec les partenaires actuels, à ce que les messages du lieu soient transmis de façon exacte et fidèle.

Le programme de planification de la gestion a vu naître de nouvelles relations et occasions de coopération. Des groupes locaux et des organismes (qui administrent des lieux liés par le thème au LHNC de Signal Hill, par exemple) se sont dits fort intéressés à travailler en plus étroite collaboration avec le lieu afin d'atteindre des objectifs communs.



Le cap Sud et le Fort Amherst. Dave Taylor 2005

#### Objectifs

- Continuer d'apporter un soutien au lieu en améliorant les relations avec les intervenants et le public.
- Renforcer l'appréciation et le sentiment d'appartenance du public à l'égard du lieu historique national du Canada de Signal Hill.
- Accroître la mise en valeur et la protection du patrimoine au lieu en faisant participer les partenaires et les intervenants à l'élaboration et à la mise en oeuvre des programmes.
- Donner conseils et aide aux partenaires dans le domaine de la mise en valeur du patrimoine.
- Veiller à ce que les messages d'importance nationale soient communiqués et que l'histoire de Signal Hill soit présentée fidèlement par les partenaires et les intervenants.

#### Mesures

##### Parcs Canada

- tiendra les partenaires et autres intervenants informés de ses progrès relativement aux mesures prises pour la mise en oeuvre du plan directeur, au moyen de

- réunions, de présentations et de distribution électronique de produits de planification ou du site Web de Parcs Canada;
- offrira des possibilités de formation aux partenaires sur place, au personnel qui travaille dans des lieux liés par le thème et aux intervenants dans les domaines de l'intégrité commémorative et de la mise en valeur du patrimoine;
- officialisera les ententes avec les partenaires sur place, lesquelles spécifieront clairement les exigences de Parcs Canada relativement à l'intégrité commémorative;
- fera participer les partenaires et les intervenants du domaine de la mise en valeur du patrimoine aux activités de planification, dans la mesure du possible;
- continuera d'encourager la tenue d'événements et d'activités spéciales qui sont compatibles avec l'intégrité commémorative et qui favorisent le soutien du public, et y participera;
- fera part de ses commentaires lorsque d'autres personnes élaboreront des moyens et des programmes de mise en valeur, afin de les encourager à mettre en valeur les messages liés au LHNC de Signal Hill.

### 6.3 EXPÉRIENCES OFFERTES AUX VISITEURS

#### *Objectif*

Offrir aux visiteurs des expériences uniques et enrichissantes qui répondent à leurs intérêts, attentes et besoins et qui leur permettent de mieux comprendre et apprécier le LHNC de Signal Hill, et qui sont à la fois sûres et agréables. Il faut également tenir compte du rapport coût-efficacité et de la durabilité.

#### *Mesures*

Parcs Canada

- entreprendra une étude pour cerner les attentes et les intérêts des visiteurs actuels et potentiels du lieu;
- procédera à la réfection du centre d'information pour répondre aux intérêts et aux attentes des visiteurs;
- explorera des stratégies pour accroître le nombre des visiteurs au centre d'information, notamment en rehaussant sa visibilité, en améliorant les panneaux et en réexaminant le flux de la circulation, et ce, dans le cadre du projet de modernisation du centre d'information;
- mènera une étude sur l'utilisation par les visiteurs afin d'étudier la fréquentation, le stationnement, le nombre de visiteurs et la circulation au lieu;
- entretiendra les sentiers, tout en apportant des améliorations à ceux qui en ont besoin, en vue d'enrichir l'expérience du visiteur au lieu ou de satisfaire aux exigences de mise en valeur du patrimoine et à celles de la sécurité publique;
- élaborera des normes de présentation globales et uniformes qui incorporeront les identificateurs de Parcs Canada (s'il y a lieu) pour tous les éléments inertes du paysage du lieu, et apportera des changements quand les installations et les moyens d'interprétation extérieurs seront désuets ou endommagés;
- déterminera les changements à apporter aux infrastructures et procédera à leur évaluation à la lumière de l'Énoncé d'intégrité commémorative du lieu, de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles* de Parcs Canada et de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*;

- veillera à ce que les messages de sécurité publique soient communiqués en les intégrant dans l'expérience de mise en valeur du patrimoine du lieu;
- mettra à jour le plan de sécurité publique du lieu.

### 6.4 INTENDANCE DE L'ENVIRONNEMENT

#### *Objectif*

Veiller à ce que les valeurs du patrimoine naturel du LHNC de Signal Hill soient respectées et que les ressources naturelles soient gérées en conformité avec les politiques et les normes actuelles de Parcs Canada, et que l'information sur les ressources naturelles du lieu soit mise à jour afin de renseigner les responsables de l'exploitation et de l'administration du lieu.

#### *Mesures*

Parcs Canada

- mettra à jour l'inventaire des ressources naturelles du LHNC de Signal Hill;
- assurera la gestion des ressources naturelles en conformité avec la *Politique sur la gestion des ressources culturelles* de Parcs Canada;
- procédera à l'évaluation et à l'examen de tout nouvel aménagement ou de toute nouvelle activité opérationnelle à la lumière de l'Énoncé d'intégrité commémorative du lieu, de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles* de Parcs Canada et de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*;
- incorporera les valeurs et les messages du patrimoine naturel dans l'expérience de mise en valeur du patrimoine du lieu lorsque cela sera possible.



## 7.0 Analyse des impacts et évaluation environnementale

Les initiatives fédérales soumises au Cabinet ou au ministre aux fins d'étude doivent faire l'objet d'une évaluation environnementale stratégique, laquelle détermine les impacts environnementaux ainsi que les mesures d'atténuation devant être adoptées si des effets néfastes sont prévus. Les évaluations environnementales stratégiques des plans directeurs provisoires permettent de déterminer les impacts probables des programmes proposés et d'évaluer les effets cumulatifs des multiples projets et activités sur l'environnement. Aux termes de la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes* de 1999, on estime que l'évaluation environnementale stratégique de la version définitive du Plan directeur du LHNC de Signal Hill a cerné les facteurs de stress susceptibles de nuire au LHNC de Signal Hill, et que des stratégies ont été proposées afin d'empêcher la concrétisation de ces facteurs de stress.

Parmi les propositions de projet avancées dans le plan directeur susceptibles d'avoir des impacts environnementaux analysés en vertu de la LCEE, on retrouve :

- l'inventaire archéologique du secteur de la batterie Chain Rock;
- la stabilisation et la mise en valeur des structures de la batterie Chain Rock;
- la modernisation du centre d'information et les changements possibles aux terrains, aux routes d'accès et au terrain de stationnement adjacent;
- l'installation de panneaux d'orientation et de présentation au lieu;
- l'éventuelle rénovation des sentiers du lieu, ce qui entraînera éventuellement des changements;
- la gestion de la végétation le long de Burma Road et dans le secteur de la colline des Caronades, afin de dégager et de montrer les vestiges culturels du paysage.

À mesure que ces projets se préciseront, ils seront examinés comme il se doit dans le cadre de leur planification, et leurs effets individuels et cumulatifs seront alors évalués. La surveillance de l'utilisation du lieu par les visiteurs et de son incidence sur le lieu, effectuée dans le cadre d'une étude sur l'utilisation du lieu par les visiteurs, aidera Parcs Canada à mieux comprendre comment les visiteurs pourraient influencer dans l'avenir sur le LHNC de Signal Hill.



La tour Cabot. Don Parsons 2006





## 8.0 Stratégie de mise en oeuvre

Le plan directeur propose une orientation à long terme pour le LHNC de Signal Hill. Ce plan constitue aussi un cadre qui servira à des activités plus détaillées de planification, de recherche et de prise de décisions. La mise en oeuvre des éléments du plan directeur dépend de la disponibilité des ressources financières qui est déterminée par l'entremise du processus annuel d'élaboration d'un plan d'affaires viable pour l'Unité de gestion. Les

priorités du présent plan directeur sont toutes directement liées aux secteurs de services visés par le Plan d'affaires viable de l'Unité de gestion et au cycle quinquennal de planification des affaires. On fera rapport de la mise en oeuvre des éléments du plan dans le rapport sur le rendement du Plan d'affaires viable de l'Unité de gestion et le Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées de Parcs Canada qui est mis à jour régulièrement.

### Calendrier de mise en oeuvre du plan directeur

| Composante                                     | Projet  | 5 premières années | 5 années suivantes |
|--|---|--------------------|--------------------|
| <i>Protection des ressources du patrimoine</i> | Délimiter le lieu désigné sur les cartes, dans les brochures et le site Web à mesure que ces produits sont révisés  | ■                  | ■                  |
|  | Créer et tenir à jour un Dossier du lieu  | ■                  | ■                  |
|  | Établir des plans de conservation et d'entretien pour les ressources culturelles <i>in situ</i>   |                    | ■                  |
|  | Expliquer les perspectives importantes aux organismes chargés de l'aménagement du territoire  | ■                  | ■                  |
|  | Faire des commentaires quant aux plans municipaux et aux projets d'aménagement prévus à côté du lieu  | ■                  | ■                  |
|  | Faire procéder à une évaluation par le BEÉFP de la poudrière de la Seconde Guerre mondiale, de la batterie Chain Rock et de la poudrière britannique  | ■                  |                    |
|  | Élaborer et mettre en oeuvre des plans de conservation et d'entretien des ressources en ce qui concerne les ressources culturelles <i>in situ</i>   |                    | ■                  |
|  | Effectuer l'inventaire archéologique de la batterie Chain Rock  | ■                  |                    |
|  | Évaluer et stabiliser les structures et la terrasse de la batterie Chain Rock   | ■                  |                    |
|  | Stabiliser l'abri Quonset et la poudrière de la Seconde Guerre mondiale   |                    | ■                  |
|  | Élaborer et mettre en oeuvre un programme de surveillance des ressources archéologiques   |                    | ■                  |
|  | Mettre à jour les dossiers archéologiques de Parcs Canada selon les normes actuelles (inventaire et évaluation des fouilles effectuées en 1989)   |                    | ■                  |
|  | Étudier les choix offerts en matière de gestion de la végétation dans les secteurs de Burma Road et de la colline des Caronades, dans le but de dégager et de montrer les éléments culturels du paysage | ■                  |                    |

| <b>Composante</b>   | <b>Projet</b>   | <i>5 premières années</i> | <i>5 années suivantes</i> |
|---|---|---------------------------|---------------------------|
| <i>Protection des ressources du patrimoine</i>                        | Trouver des façons d'améliorer le contexte de la tour Cabot et de la poudrière britannique  |                           | ■                         |
|   | Offrir une formation portant sur l'Énoncé d'intégrité commémorative (EIC), la <i>Politique sur la gestion des ressources culturelles</i> et les pratiques exemplaires aux partenaires de fort Amherst et de la rive sud du goulet | ■                         | ■                         |
|   | Offrir une aide et des conseils professionnels et techniques aux partenaires de Fort Amherst et de la rive sud du goulet pour la protection et la mise en valeur des ressources culturelles de Niveau I                           | ■                         | ■                         |
|   | Collaborer avec les partenaires de Fort Amherst et de la rive sud du goulet pour voir à leur bonne compréhension des ressources archéologiques de Niveau I  | ■                         | ■                         |
|   | Collaborer avec les partenaires de Fort Amherst et de la rive sud du goulet pour assurer la protection des ressources culturelles de Niveau I qui sont à risques ou menacées  | ■                         | ■                         |
| <i>Éducation du public et engager les Canadiens</i>                   | Élaborer un plan de mise en valeur du patrimoine  | ■                         |                           |
|   | Concevoir et installer des moyens d'orientation et de présentation au lieu  | ■                         |                           |
|   | Élaborer un programme pour les écoles   | ■                         |                           |
|   | Monter des expositions et installer des moyens d'interprétation au centre d'information   | ■                         |                           |
|   | Mettre en valeur la batterie Chain Rock   |                           | ■                         |
|   | Mettre à jour le site Web   | ■                         |                           |
|   | Améliorer la mise en valeur des ressources de Niveau I <i>in situ</i> , plus particulièrement celles de la Seconde Guerre mondiale  |                           | ■                         |
|   | Actualiser la recherche sur les besoins et les attentes des visiteurs   |                           | ■                         |
|   | Surveiller, évaluer et actualiser la mise en valeur du patrimoine   | ■                         | ■                         |
|   | Entreprendre de nouvelles initiatives visant à faire la promotion et le marketing du centre d'information rénové et des nouveaux programmes   | ■                         |                           |
|   | Élaborer du matériel de diffusion externe pour les médias afin de mieux refléter les messages du lieu   | ■                         |                           |
|   | Tenir les partenaires et les intervenants au courant des mesures prises pour la mise en œuvre du plan directeur   | ■                         | ■                         |
|   | Offrir des possibilités de formation polyvalente aux partenaires du lieu qui travaillent dans des lieux thématiquement liés dans la région de St. John's  | ■                         | ■                         |
| Faire des observations sur les produits de marketing d'autres sources | ■   | ■                         |                           |
| <i>Expériences offertes aux visiteurs</i>                             | Effectuer une étude sur l'utilisation par les visiteurs (sentiers, routes, installations)   | ■                         |                           |
|   | Effectuer une étude sur les besoins et les attentes des visiteurs   | ■                         | ■                         |
|   | Mettre à jour le plan de sécurité publique  | ■                         |                           |
|   | Moderniser le centre d'information ou procéder à sa réfection   | ■                         |                           |
| <i>Intendance de l'environnement</i>                                  | Mettre à jour l'inventaire des ressources naturelles du lieu  | ■                         |                           |

## Remerciements

### ÉQUIPE DE PLANIFICATION DE LA GESTION DU LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DE SIGNAL HILL

**Patricia Buchanan**

*Planificatrice de parcs, Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve*

**Jim Candow**

*Historien, Centre de services de l'Atlantique*

**Jewel Cunningham**

*Directrice, Lieux historiques nationaux, Unité de gestion  
de l'Est de Terre-Neuve*

**Marilyn Dawe**

*Spécialiste en gestion des ressources culturelles  
Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve*

**Catherine Dempsey**

*Directrice générale, Historic Sites Association of Newfoundland and Labrador*

**Rob Ferguson**

*Archéologue, Centre de services de l'Atlantique*

**Tom Gribbin**

*Architecte-paysagiste, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
- Unité spécialisée de Parcs Canada*

**Bill Hockey**

*Architecte, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
- Unité spécialisée de Parcs Canada*

**Patrick Lahey**

*Gestionnaire des travaux généraux d'entretien, Lieux historiques nationaux,  
Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve*

**Dave Taylor**

*Marketing, Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve*



## ANNEXE 1

# Références bibliographiques choisies

- Candow, James E. *Daniel Woodley Prowse and the Origin of Cabot Tower*. Bulletin de recherches n° 55. Ottawa, Parcs Canada, 1981.
- . *Signal Hill's Hospitals, 1870 – 1920*. Bulletin de recherches n° 121. Ottawa, Parcs Canada, 1980.
- . *A Structural and Narrative History of Signal Hill National Historic Park and Area to 1945*. Rapport manuscrit n° 348. Ottawa, Parcs Canada, 1979. (Manuscrit séparé)
- . *A Structural and Narrative History of Queen's Battery, Signal Hill National Historic Park*. Rapport manuscrit n° 343. Ottawa, Parcs Canada, 1980. (Manuscrit séparé)
- Ferguson, Robert. *Archaeological Resources Inventory, Signal Hill National Historic Park*. Manuscrit dans nos dossiers. Halifax, Parcs Canada, 1984.
- Harrington, Michael. "On Signal Hill," *Heritage Canada* 2, n° 1 (1976): 17.
- Jelks, Edward B. *Archaeological Explorations at Signal Hill, Newfoundland, 1965-1966, Canadian Historic Sites: Occasional Papers in Archaeology and History, No. 7*.
- Lieu historique national du Canada de Signal Hill. Page d'accueil, Parcs Canada <<http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/nl/signalhill>>
- Parcs Canada. *Principes directeurs et politiques de gestion*. Ottawa, ministre des Approvisionnement et Services Canada, 1994.
- . *Énoncé d'intégrité commémorative du lieu historique national du Canada de Signal Hill*
- Penney, Gerald. *Historic Resources Overview Assessment of the Prosser's Rock Boat Basin*. St. John's, Division des ressources historiques, ministère du Tourisme et de la Culture, gouvernement de Terre-Neuve, 1988. (Dans nos dossiers)
- . *South Castle Delineation Project - 1993: Report of Excavations at Anchor Point (CjAe-3)*. Dans nos dossiers, Division des ressources historiques, ministère du Tourisme et de la Culture, gouvernement de Terre-Neuve, St. John's, 1995
- Power, Rosalind. *Fort Amherst: St. John's Narrows Outport*. St. John's: Jespersion Publishing, 1995.
- Ryan, Shannon, ed. *The Defence of Newfoundland. 1870-1914*. Newfoundland History 1986: Proceedings of the First Newfoundland Historical Society Conference. St. John's: Newfoundland Historical Society, 1986. pp.116-142.
- Tarrant, D.R. *Marconi's Miracle: The Wireless Bridging of the Atlantic*. St. John's: Flanker Press, 2001.
- The Grand Concourse Authority. *Fort Amherst Feasibility Analysis and Site Development Plan*. St. John's: St. John's East Rotary Club, avril 2002. (Rapport non publié)



## ANNEXE 2

# Glossaire

**Bassin visuel** - Série de points de vue ou panoramas visibles depuis un point d'observation donné.

**Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEÉFP)** - Organisme consultatif interministériel chargé de désigner les bâtiments qui méritent le statut d'édifices fédéraux du patrimoine ainsi que d'en surveiller la conservation et l'utilisation soutenue.

**Commémoration** - Reconnaissance ministérielle de l'importance nationale de terres ou de plans d'eau particuliers au moyen de l'acquisition ou d'un accord, ou par un autre moyen jugé approprié dans le cadre des pouvoirs du ministre aux fins de la protection et de la mise en valeur de ressources et de lieux patrimoniaux, de l'installation d'une plaque ou de l'érection d'un monument.

**Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC)** - Organisme consultatif indépendant ayant des représentants de toutes les provinces et de tous les territoires, qui étudie les soumissions et donne au ministre des conseils impartiaux à titre d'expert sur l'importance historique nationale de chaque proposition.

**Énoncé des objectifs de commémoration** - Énoncé officiel qui répond à la question « Quand et pourquoi le lieu a-t-il été désigné lieu historique national par le ministre responsable de la *Loi sur les lieux et monuments historiques*? ».

**Énoncé d'intégrité commémorative (EIC)** - Document qui expose ce que signifie le concept d'« intégrité commémorative » pour un lieu historique national donné. Il décrit le lieu désigné, ses ressources de même que les valeurs, objectifs et messages à diffuser.

**In situ** - Ressources culturelles situées dans leur lieu historique d'origine.

**Intervention** - Toute activité (notamment l'entretien, les réparations, la préservation, la stabilisation, la restauration ou la réhabilitation) réalisée sur une ressource par les responsables des ressources culturelles.

**Objectifs de commémoration** - Motifs justifiant la désignation à titre de lieu historique national, tels que déterminés dans les recommandations de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada approuvées par le ministre.

**Panorama** - Ligne visuelle permettant l'observation d'un paysage ou d'une partie de paysage depuis un endroit donné.

**Paysage culturel** - Étendue géographique ayant été modifiée ou influencée par l'activité humaine, ou à laquelle est conférée une signification culturelle spéciale.

**Perspective** - Ligne visuelle d'un endroit donné à un autre.

**Réfection** - Dans le contexte de Parcs Canada, on entend par réfection le fait de remettre en état des biens afin de les rendre conformes aux normes actuelles, et ce, par l'investissement de nouveaux capitaux.

**Valeur historique** - Valeur attribuée par Parcs Canada à une ressource et qui lui confère le titre de « ressource culturelle ». Toutes les ressources sont rattachées à l'histoire; seules les ressources qui ont de l'importance au-delà de leur âge ont une valeur historique.



ANNEXE 3

Définitions des cotes d'état actuelles des ressources culturelles

| <i>Cote</i>            | <i>Catégorie de ressources culturelles</i>   |  |  | <i>EIC/Politique sur la GRC<br/>Pratiques de gestion</i>          |
|------------------------|--|--|--|---|
|                        | <i>Bâtiments, structures, paysages</i>   | <i>Sites archéologiques</i>  | <i>Objets historiques</i>  |   |
| <i>Bon état</i>        | Aucune détérioration importante des composantes essentielles; préservation dans le cadre de l'entretien régulier.  | Surveillance de routine pour le lieu dont l'intégrité ou l'état complet ne sont pas menacés, et intervention minimale. | <p><i>À l'extérieur du lieu :</i><br/>Pas de travaux nécessaires (état stable).</p> <p><i>Sur place :</i> Aucune intervention immédiate nécessaire pour stabiliser les objets.</p>           | Efficaces - les lacunes ne menacent pas l'intégrité commémorative |
| <i>État acceptable</i> | Détérioration mineure des composantes essentielles qui exigent dans une certaine mesure des travaux correctifs; d'autres composantes sont considérées comme à risques mineurs si leur état n'est pas amélioré dans le délai requis.  | Travaux de récupération mineurs exigés pour atténuer les menaces.  | <p><i>À l'extérieur du lieu :</i><br/>Stabilisation requise dans 3 ans et plus.</p> <p><i>Sur place :</i> Intervention souhaitable, mais les objets ne sont pas menacés dans l'immédiat.</p> | Acceptables - amélioration mineure requise                        |
| <i>Mauvais état</i>    | Les composantes essentielles ne possèdent plus le niveau de la conception ou du but initiaux (dans les cas où le but ou les résultats initiaux présentent un intérêt quant à la valeur historique de la ressource) ou sont en deçà des normes à un point tel que les activités de la ressource doivent être suspendues jusqu'à ce que l'état en soit amélioré; d'autres composantes se détérioreront si l'on n'en améliore pas l'état dans un délai donné; une détérioration anormale ou accélérée est évidente. | Travaux importants requis pour atténuer les menaces en ce qui a trait à l'intégrité du lieu.                           | <p><i>À l'extérieur du lieu :</i><br/>Stabilisation requise dans moins de 3 ans.</p> <p><i>Sur place :</i> Intervention obligatoire pour prévenir les dommages.</p>                          | Inefficaces   |



ANNEXE 4

## Résumé de l'évaluation de l'intégrité commémorative

|               |   |
|---------------|---|
| <b>VERT</b>   | bien, efficace ou actuellement sans lacune. Les indicateurs en vert ne représentent aucune menace pour l'intégrité commémorative du lieu.   |
| <b>JAUNE</b>  | passable, acceptable ou lacune de légère à modérée. Des améliorations sont nécessaires.   |
| <b>ROUGE</b>  | mauvais, inefficace, ayant des lacunes sérieuses ou absence de caractéristique importante (qu'il s'agisse de l'état, des communications ou des pratiques de gestion sélectionnées). |
| <b>S.O.</b>   | sans objet, la question ne s'applique pas.  |
| <b>N.C.</b>   | non coté, parce que les renseignements ne sont pas disponibles.   |
| <b>+ ou -</b> | l'état actuel du lieu se situe à la limite supérieure ou inférieure de la couleur.  |
| <b>↑ ou ↓</b> | indique une tendance vers l'amélioration ou la détérioration.   |

| ÉTAT DES RESSOURCES                                       | COTE         |
|---|--------------|
| <i>GÉNÉRAL</i>  | <b>JAUNE</b> |
| Ressources liées aux motifs justifiant la désignation     | <b>JAUNE</b> |
| Ressources non liées aux motifs justifiant la désignation | <b>VERT</b>  |
| <i>Types de ressources culturelles :</i>                  |              |
| Lieu désigné  | <b>VERT</b>  |
| Éléments paysagers  | <b>ROUGE</b> |
| Bâtiments, structures                                     | <b>ROUGE</b> |
| Sites archéologiques                                      | <b>ROUGE</b> |
| Objets  | <b>JAUNE</b> |
| Autres ressources patrimoniales                           | <b>S.O.</b>  |

| EFFICACITÉ DES COMMUNICATIONS                          |                |
|--|----------------|
| <i>GÉNÉRAL</i>   | <b>ROUGE</b>   |
| Motifs justifiant la désignation                       | <b>ROUGE ↑</b> |
| Messages non liés aux motifs justifiant la désignation | <b>JAUNE</b>   |
| Efficacité des médias                                  | <b>JAUNE</b>   |
| Compréhension du public                                | <b>ROUGE</b>   |
| Étendue et complexité des points de vue présentés      | <b>VERT</b>    |
| Valeurs générales du lieu historique national          | <b>JAUNE +</b> |

| PRATIQUES DE GESTION   |                |
|--|----------------|
| <i>GÉNÉRAL</i>   | <b>JAUNE</b>   |
| Inventaire et évaluation des ressources culturelles                          | <b>VERT</b>    |
| Respect des principes et des pratiques de gestion des ressources culturelles | <b>JAUNE</b>   |
| Archives et registres  | <b>JAUNE +</b> |
| Programmes d'entretien   | <b>VERT</b>    |
| Suivi et mesures correctives   | <b>JAUNE</b>   |